



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CAMPUS
FRANCE

JUIN 2022



Chiffres CLEFS

La mobilité étudiante dans le monde

L'EUROPE

1^{RE} RÉGION D'ACCUEIL
DE LA MOBILITÉ

6 100 000

ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ
DANS LE MONDE

365 000

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
EN FRANCE

Sommaire

1

La mobilité étudiante en France

- P. 6 • L'évolution de la mobilité étudiante vers la France
- P. 8 • L'origine des étudiants étrangers en France
- P. 10 • La place de la France dans la mobilité étudiante internationale
 - P. 11 • La mobilité entrante en France
 - P. 12 • L'origine des étudiants étrangers en France
 - P. 14 • La mobilité étudiante par région et académie
- P. 15 • Les étudiants étrangers dans les établissements français
 - P. 16 • Les étudiants étrangers à l'université
 - P. 18 • La mobilité étudiante au niveau doctoral
 - P. 20 • La mobilité des chercheurs
 - P. 21 • La mobilité sortante des étudiants français

2

La mobilité étudiante en Europe

- P. 26 • Carte données Unesco - Mobilités au sein de l'Union européenne
- P. 27 • La mobilité étudiante entrante au sein de l'Union européenne
- P. 29 • La mobilité étudiante sortante au sein de l'Union européenne
- P. 31 • La mobilité européenne dans le cadre d'Erasmus+
- P. 34 • L'intégration européenne, facteur de coopération et de mobilité
 - P. 36 • La Russie et l'espace russophone

3

La mobilité étudiante dans le monde

- P. 40 • La mobilité étudiante entrante
- P. 42 • La mobilité étudiante sortante
- P. 44 • Une mobilité altérée dans le contexte de pandémie
- P. 46 • Méthodologie

Introduction

Un paysage de la mobilité en cours de recomposition

Le paysage de la mobilité étudiante est en train de se transformer sous nos yeux. Il a subi en seulement deux ans l'effet de trois crises différentes : **le Brexit, la pandémie, et la guerre en Ukraine**. Les données Unesco qui permettront de mesurer l'impact de la pandémie sur le nombre d'étudiants internationaux ne seront connues qu'en fin d'année 2022 : cette édition des Chiffres clés propose donc un **instantané de la situation avant la survenue de ces multiples crises**. Que pouvons-nous en retenir ?

- La France était le **7^e pays d'accueil des étudiants internationaux**, derrière les États-Unis (1^{er}), l'Australie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Russie et le Canada, qui la dépasse. Elle gagnait une place en devenant le 5^e pays d'origine des étudiants mobiles, après la Chine (1^{er}), l'Inde, le Vietnam et l'Allemagne.
- **Le Royaume-Uni passait de la 2^e à la 3^e place** du classement des pays d'accueil, devancé par **l'Australie**, en croissance rapide.
- Au centre des mobilités étudiantes, **l'Europe demeurait la 1^{re} région d'accueil et la 2^e région d'origine** des étudiants en mobilité diplômante dans le monde.

Quel impact des crises récentes sur la mobilité en France ?

Que ce soit face à la pandémie de Covid-19 ou aux conséquences de la guerre en Ukraine, la France a pu s'affirmer au cours de ces deux dernières années comme un **pays ouvert** et accueillant. Cette ouverture aux étudiants étrangers durant la pandémie a permis de **stabiliser leur nombre** dans le pays en 2020-2021 (-1 %). La diminution du nombre de visas accordée pour études en 2020 (-17 %) a été résorbée par une augmentation en 2021 (+25 %), augurant un retour massif des étudiants internationaux vers la France.

Comment vont évoluer les flux de mobilité dans le monde ?

En Europe :

- **Le Brexit** a provoqué une hausse des frais d'inscription au Royaume-Uni pour les étudiants communautaires, qui se détournent du pays, ce qui serait provisoirement compensé par un nombre plus important d'étudiants asiatiques dans le pays. La France, désireuse d'attirer des étudiants européens a lancé en 2022 **un nouveau programme de bourses, baptisé Excellence Europa**.
- **La guerre en Ukraine** pourrait avoir un impact sur la place de la Russie, qui figurait en 2019 au 5^e rang des pays d'accueil, mais aussi peser sur les flux d'étudiants du continent africain, présents en nombre sur le territoire ukrainien avant la guerre.

Au niveau mondial :

- **Face au Covid, l'isolement durable du premier pays d'origine, la Chine**, va constituer un phénomène décisif notamment pour les pays dépendant le plus de cette mobilité, comme l'Australie.
- **La fermeture de l'Australie** durant la pandémie pourrait aussi affecter la montée en puissance du pays, passé 2^e au niveau mondial avant la pandémie.

La prochaine édition des Chiffres clés permettra de mesurer pour la première fois comment ces événements inédits et quasiment simultanés rebattent les cartes de la mobilité étudiante.

1

La mobilité étudiante en France

Après une augmentation continue du nombre d'étudiants étrangers en France (+70 % sur 20 ans), les effectifs ont baissé pour la première fois entre 2019 et 2020, dans le contexte de pandémie. Avec **365 000 étudiants étrangers en France en 2020-2021**, cette **baisse de 1 %** reste particulièrement contenue par rapport à d'autres grands pays d'accueil. Certains types d'établissements poursuivent même leur hausse pendant cette période, à commencer par les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs.

Sur cinq ans, **les zones qui progressent le plus sont aussi celles qui forment le trio de tête** : l'Afrique du Nord – Moyen-Orient (1^{er} zone, +24 %), l'Afrique subsaharienne (2^e, +41 %), et l'Europe (3^e, +11 %). Dans le même temps, la France peine à attirer en mobilité les étudiants asiatiques en raison de la crise sanitaire.

Avec **40 % de doctorants étrangers**, le niveau doctoral est particulièrement internationalisé : la France est même le **3^e pays d'accueil de doctorants étrangers**, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, au sein de l'OCDE.

Enfin, les étudiants français partent davantage en mobilité à l'étranger (+26 % en cinq ans) faisant de la France désormais le **5^e pays d'origine des étudiants mobiles**, avec une majorité de mobilités au niveau licence ou équivalent (58 %).



L'évolution de la mobilité étudiante vers la France

Un bouleversement inédit

La pandémie de Covid-19 et ses conséquences ont eu un impact retentissant sur les mobilités étudiantes. **Pour les rentrées universitaires 2020 et 2021, la France s'est distinguée par sa proactivité pour continuer d'accueillir les étudiants et chercheurs internationaux désireux de rejoindre le territoire**, mobilisant tous les acteurs de la mobilité étudiante. Plusieurs mesures ont été prises afin de poursuivre cet objectif, parmi lesquelles **le traitement dématérialisé des candidatures** sur la plateforme « Études en France », **la priorité donnée à l'instruction des visas pour études** dès la réouverture des consulats, **l'accès dérogatoire au territoire pour les étudiants et chercheurs étrangers**, ou encore, **l'acceptation des étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur** jusqu'au début du mois d'octobre 2020 pour l'année universitaire 2020-2021. Pour la rentrée 2021, la France s'est engagée à proposer la vaccination à tous les étudiants internationaux arrivant ou présents sur le territoire.

Grâce à ces mesures et malgré une baisse du nombre de visas pour études délivrés en 2020 (-17 %) le nombre de visas accordés est reparti à la hausse en 2021¹ : +25 % par rapport à 2020 et +3 % par rapport à 2019². Le nombre de visas accordés en 2021 est ainsi supérieur à celui d'avant la pandémie.

Nombre de visas pour études demandés et délivrés du 1^{er} janvier au 31 octobre de chaque année

	2019	2020	2021	évolution 2019-2021
Demandés	105 008	90 539	118 234	+13 %
Délivrés	76 963	63 739	79 424	+3 %

Si le nombre d'étudiants ayant obtenu un visa est reparti à la hausse en 2021, des changements dans les pays et zones d'origine des étudiants sont observés.

Évolution du nombre de visas accordés par zone d'origine des étudiants

Zone	Visas Délivrés	% Évolution 2019-2021
Afrique du Nord - Moyen-Orient	29 650	+24 %
Afrique Subsaharienne	21 259	+35 %
Asie-Océanie	12 653	-40 %
Amériques	9 990	+7 %
Europe*	5 692	+42 %
Total général	79 424	+3 %

*L'augmentation du nombre de visas en Europe s'explique principalement par le Brexit qui a conduit les étudiants britanniques à devoir demander un visa à partir de janvier 2020.

Source : Direction générale des étrangers en France.

Ainsi les étudiants asiatiques sont moins enclins à revenir en France, on observe une baisse de 40 % du nombre de visas qui leur ont été attribués entre 2019 et 2021. Parmi les pays asiatiques recevant plus de 500 visas en 2021, le Japon (-60 %) et la Corée du Sud (-54 %) sont ceux qui connaissent en proportion les baisses les plus importantes sur la période. Depuis le début de la pandémie les gouvernements de ces deux pays ont fortement déconseillé aux étudiants nationaux de partir en mobilité. Le nombre de visas accordés chute plus lourdement encore en valeur en Chine (-3579) et en Inde (-1028). En Chine, les confinements ainsi que l'impossibilité d'entrer dans le pays et d'accéder aux campus afin de faire de la promotion expliquent cette baisse tout comme la frilosité des établissements à envoyer leurs étudiants à l'étranger en période de pandémie. De plus, il existe une volonté des autorités chinoises, sur le long terme, de mettre en place de plus en plus de formations d'élites permettant aux meilleurs étudiants de rester étudier dans le pays.

À l'inverse, les étudiants venant d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (ANMO) sont venus en nombre croissant en France malgré la pandémie. Les étudiants originaires du Liban (+2 347 visas entre 2019 et 2021) et de l'Algérie (+2 210 visas) se montrent particulièrement intéressés par une mobilité vers la France, tout comme ceux du Congo-Brazzaville (+1 367 visas accordés) et du Cameroun (+808 visas). Hors du continent africain et du Moyen-Orient, la plus forte augmentation du nombre de visas bénéficie aux étudiants venant des États-Unis (+1 377).

Les perspectives pour la rentrée 2022

La plateforme Études en France qui permet aux candidats aux études en France ayant besoin d'un visa de postuler à une mobilité donne une indication du nombre de candidats souhaitant venir en France en 2022. Si le nombre de dossiers de candidatures créés sur la plateforme en 2022 diminue de 9 % par rapport à 2021, le nombre de candidatures envoyées aux services de coopération et d'action culturelle (SCAC), qui sont en charge de l'instruction des dossiers, sont eux en augmentation (+14 %), ce qui présage d'une augmentation des mobilités vers la France pour la rentrée future.

Le nombre de candidatures envoyées au SCAC ne permet pas de déterminer avec certitude le nombre d'étudiants qui se rendront en France à la rentrée, le processus d'examen des dossiers restant encore à accomplir. Il permet néanmoins de mesurer l'engouement pour les études en France à l'étranger. Celui-ci reste fort en Afrique subsaharienne et en ANMO et progresse également sur le continent américain. En revanche, il continue de diminuer en Asie et ce pour la troisième année consécutive. Au sein de l'Europe continentale — dénomination qui regroupe Azerbaïdjan, Géorgie, Royaume-Uni, Russie, Turquie, Ukraine, pays dont les ressortissants doivent demander un visa pour venir en France, on observe une diminution du nombre de candidatures envoyées, principalement en provenance de Russie, avec deux fois moins de candidatures que l'année précédente.

Nombre de candidatures envoyées au SCAC par zone géographique

Zone géographique	candidatures 2021	candidatures 2022	Évolution
Afrique	93 988	107 290	+14 %
ANMO	72 533	83 966	+16 %
Amériques	7 113	8 246	+16 %
Europe continentale	2 417	2 225	-8 %
Asie	1 859	1 665	-10 %
Total général	177 910	203 392	+14 %

Source : MEAE/DGM/ESR, janvier 2022.

Le nombre de visas pour études en 2021 est supérieur à celui d'avant la pandémie



-17 % de visas en 2020

+25 % de visas en 2021

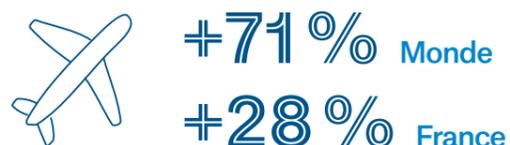
+3 % entre 2019 et 2021

1 Période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2021, Direction générale des étrangers en France.

2 Sur les mêmes périodes de référence.

La place de la France dans la mobilité étudiante internationale

Les étudiants internationaux depuis 10 ans³



étrangère (comprenant donc, en plus des étudiants mobiles, des étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un baccalauréat français), on peut cependant estimer que **le nombre d'étudiants en mobilité internationale en France a progressé de 28 % entre 2009 et 2019**, une évolution comparable à celle du Royaume-Uni sur la même période. Cette croissance reste inférieure à la progression de la mobilité étudiante à l'échelle mondiale (+71 % sur dix ans), et à celle d'autres grands pays d'accueil : +48 % aux États-Unis, +98 % en Australie ou encore +192 % pour le Canada.

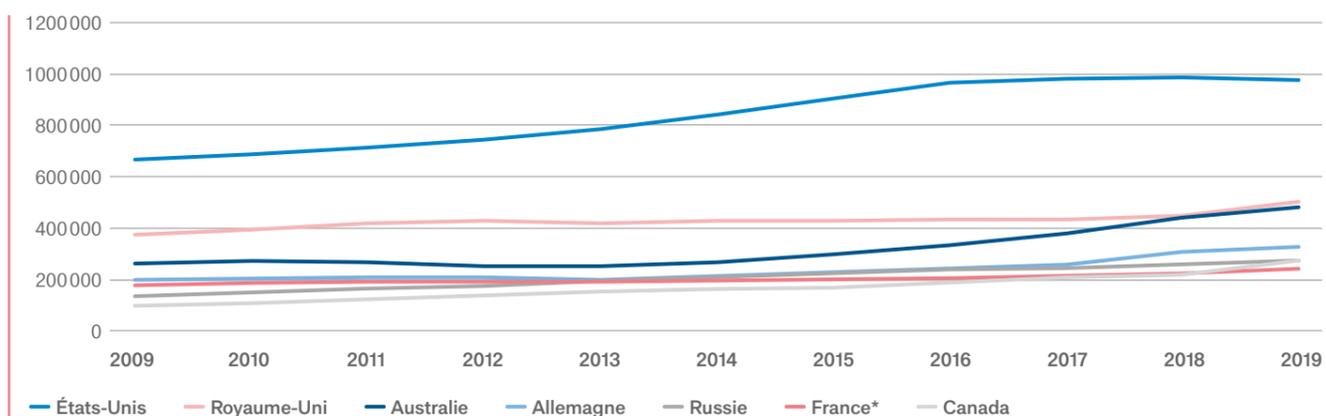
La pandémie mondiale de Covid-19 a fortement affecté les mobilités étudiantes. Les statistiques de l'Unesco, datées de 2019, ne permettent pas encore de mesurer cet impact, mais les organismes nationaux ont déjà publié des informations sur la mobilité étudiante dans les principaux pays d'accueil. En France, la première année de pandémie a été marquée par un léger fléchissement du nombre d'étudiants en mobilité internationale (-4 % en 2020-2021 par rapport à 2019-2020). D'autres pays, partiellement ou totalement fermés depuis le début de la pandémie ont connu des baisses plus drastiques. C'est le cas des États-Unis, de l'Australie ou encore de la Chine qui ont vu le nombre d'étudiants accueillis s'effondrer pour l'année 2020-2021.

En 2019, la France se classe au 7^e rang des pays d'accueil ; c'est la destination de plus de 246 000 étudiants en mobilité diplômante, soit **4 % des quelque 6,1 millions d'étudiants internationaux** dénombrés cette année-là.

Une progression mesurée de la mobilité entrante

Du fait de plusieurs changements méthodologiques survenus récemment dans le décompte de ces étudiants en France, il est aujourd'hui difficile d'évaluer précisément l'évolution de l'accueil en France par rapport à ses concurrents. Au vu des chiffres publiés par le MESRI sur l'ensemble de la population étudiante

Évolution du nombre d'étudiants en mobilité internationale dans les principaux pays d'accueil



* La courbe de la France est estimée à partir des chiffres 2018 et 2019 publiés par l'ISU et des effectifs d'étudiants étrangers (MESRI/SIES).

Source : ISU, septembre 2021.

³ Années de référence : 2009 et 2019. L'évolution mondiale est calculée à partir des données ISU ; pour l'évolution française, ce sont les chiffres du MESRI/SIES qui ont été considérés en raison des divers changements méthodologiques survenus dans les chiffres ISU français.

La mobilité entrante en France

On compte **364 756 étudiants étrangers en France**, un chiffre qui regroupe à la fois les étudiants en mobilité internationale diplômante, une partie des étudiants en mobilité internationale d'échange et les étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu un baccalauréat en France. Si les pages suivantes porteront sur

l'ensemble des étudiants étrangers, afin d'assurer l'homogénéité des données avec les années précédentes, l'analyse de la composition de cet effectif permet de mieux comprendre la nature de la mobilité internationale en France.

Répartition des étudiants étrangers en France par type de mobilité

Type de mobilité	Ensemble des établissements			Universités			Écoles de commerce			Écoles d'ingénieurs		
	Effectifs	Répartition	Évolution 2019-20	Effectifs	Répartition	Évolution 2019-20	Effectifs	Répartition	Évolution 2019-20	Effectifs	Répartition	Évolution 2019-20
Étudiants en mobilité	278 278	76 %	-4 %	189 935	79 %	-6 %	36 160	78 %	+4 %	23 442	85 %	+2 %
dont mobilité diplômante	260 622	71 %	-	178 019	74 %	-	34 186	74 %	-	10 744	76 %	-
dont mobilité d'échange	17 656	5 %	-	11 916	5 %	-	1 974	4 %	-	2 698	10 %	-
Étudiants étrangers non mobiles	86 478	24 %	+9 %	51 042	21 %	+8 %	9 960	22 %	-	3 987	15 %	-
Total	364 756	100 %	-1 %	240 977	100 %	-3 %	46 120	100 %	+8 %	27 429	100 %	+3 %

Source : MESRI/SIES 2021.

Le nombre d'étudiants internationaux en France affecté par la crise sanitaire

En 2020-2021, 76 % des étudiants étrangers en France sont mobiles, une part qui monte à 79 % pour les seules universités. Sur un an, et pour la première fois, le nombre d'étudiants étrangers diminue (-1 %) malgré une augmentation des étudiants étrangers non mobiles (+9 %). Cela s'explique par la baisse des effectifs en mobilité (-4 %). Ce fléchissement ne concerne pas les écoles de commerce ni d'ingénieurs

(respectivement +8 % et +3 % d'étudiants étrangers) mais touche les universités (-3 %).

La proportion d'étudiants mobiles varie suivant leur région d'origine. Les étudiants européens en France sont les moins mobiles, seuls 62 % effectuent une mobilité d'études, alors que 38 % ont obtenu leur baccalauréat en France et ne sont donc pas considérés comme mobiles. À l'inverse, ce taux grimpe à 86 % pour les étudiants d'Asie-Océanie : dans leur très grande majorité, les étudiants de cette région sont venus en France spécifiquement pour leurs études supérieures.

L'origine des étudiants étrangers en France

Étudiants étrangers en France (2020-2021)



Top 25 des pays d'origine des étudiants étrangers en France (2020-2021)

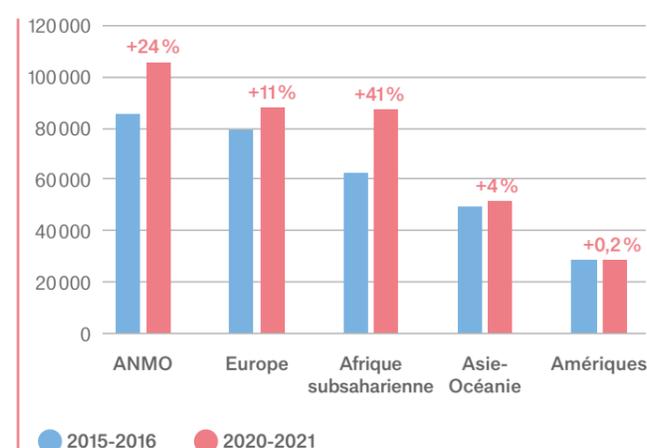
Rang	Pays d'origine	Nombre d'étudiants	Part	Évolution sur 5 ans (2015-2020)	
				Effectifs	Rang
1	Maroc	44 933	12 %	+22 %	=
2	Algérie	29 333	8 %	+29 %	+1
3	Chine	27 950	8 %	0 %	-1
4	Italie	16 482	5 %	+47 %	+1
5	Sénégal	14 566	4 %	+62 %	+1
6	Tunisie	13 152	4 %	+9 %	-2
7	Côte d'Ivoire	10 357	3 %	+65 %	+3
8	Espagne	9 004	2 %	+32 %	+1
9	Cameroun	8 329	2 %	+20 %	-1
10	Liban	8 032	2 %	+55 %	+5
11	Portugal	7 414	2 %	+52 %	+5
12	Allemagne	7 008	2 %	-18 %	-5
13	Congo	6 421	2 %	+62 %	+9
14	Inde	5 774	2 %	+91 %	+13
15	Gabon	5 700	2 %	+37 %	+4
16	Vietnam	5 495	2 %	-3 %	-4
17	Russie	5 146	1 %	+3 %	-2
18	Brésil	5 101	1 %	-3 %	-5
19	Belgique	4 697	1 %	+6 %	-2
20	Madagascar	4 614	1 %	+12 %	=
21	Turquie	4 447	1 %	+32 %	+4
22	Bénin	4 260	1 %	+59 %	+9
23	Colombie	4 258	1 %	+14 %	+1
24	Guinée	4 173	1 %	+9 %	-1
25	États-Unis	4 126	1 %	-28 %	-14
Autres pays		103 984	29 %	+8 %	
Total		364 756	100 %	+18 %	

Source : MESRI/SIES, 2021.

Répartition et évolution des étudiants étrangers en France

Région d'origine	Part
Afrique du Nord - Moyen-Orient	29 %
Europe	24 %
Afrique subsaharienne	24 %
Asie-Océanie	14 %
Amériques	8 %

Source : MESRI/SIES, 2021.



Source : MESRI/SIES, 2021.

L'impact limité de la crise du Covid-19

En 2020-2021, on dénombre 364 756 étudiants étrangers en France, soit 18 % de plus que cinq ans auparavant. On constate une légère baisse par rapport à l'année précédente (-1 %) liée à la crise du Covid-19, qui concerne principalement les étudiants des zones Amériques (-14 %) et Asie-Océanie (-9 %). Le nombre total d'étudiants étrangers reste supérieur à l'année précédant l'épidémie (358 005 étudiants étrangers en 2018-2019), s'expliquant par le fait que de nombreux étudiants déjà présents sont restés en France et que les effets de la crise sur la mobilité entrante de nouveaux étudiants ont été limités⁴.

⁴ Voir La mobilité étudiante en France p. 6

Le nombre d'étudiants africains, en forte progression

En cinq ans, la plus forte hausse concerne les étudiants venus d'Afrique subsaharienne (+41 %) : principalement les étudiants sénégalais (+62 %), ivoiriens (+65 %) et congolais (+62 %). Les étudiants de cette zone représentaient un étranger sur cinq en 2015 (20 %), ils comptent pour près d'un sur quatre en 2020 (24 %).

Le contingent d'étudiants de l'ANMO, zone d'origine la plus importante (29 %), progresse également plus que la moyenne avec +24 % en cinq ans. Si le Maroc reste le 1^{er} pays d'origine (12 % des étudiants étrangers), l'Algérie devient 2^e en dépassant la Chine qui devient 3^e, tandis que la Tunisie perd deux places et se retrouve 6^e, derrière l'Italie et le Sénégal.

Légère hausse des étudiants européens

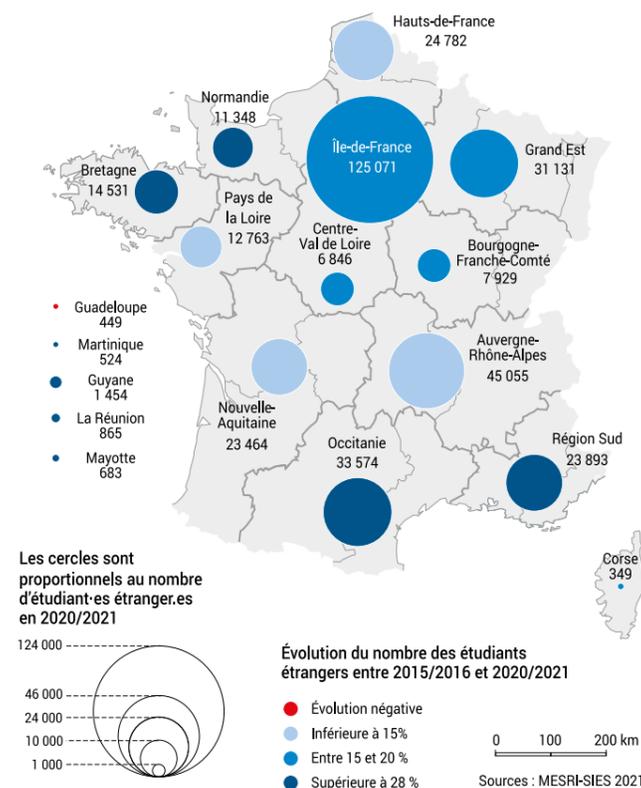
Près d'un quart des étudiants provient d'Europe (24 %) et leur nombre progresse modérément (+11 % en cinq ans). Mais cette évolution cache d'importantes disparités : si, en tête du classement, les étudiants italiens, espagnols et portugais sont en nombre fortement croissant (respectivement +47 %, +32 % et +52 %), les contingents de certains pays européens stagnent comme ceux de la Belgique, de la Grèce et du Luxembourg (respectivement +6 %, 0 % et +2 %), et d'autres connaissent des baisses significatives comme l'Allemagne, la Pologne ou la Bulgarie (respectivement -18 %, -17 % et -34 %). Le Royaume-Uni (-9 %) voit également ses effectifs diminuer et se retrouve à la 30^e position (contre 20^e pays d'origine en 2015).

Concernant la zone Asie-Océanie (+4 % depuis 2015), des pays d'envoi importants comme la Chine et le Vietnam stagnent (respectivement +0 % et -3 %), ou régressent fortement comme la Corée du Sud (-27 %) et le Japon (-41 %), en lien avec la crise du coronavirus. Le nombre d'étudiants indiens en forte hausse sur cinq ans (+91 %) baisse toutefois sur la dernière année (-15 %).

Enfin, le nombre d'étudiants venant des Amériques reste stable sur cinq ans (+0,2 %) : il a baissé en Amérique du Nord (-28 %), mais augmenté pour l'Amérique centrale (+30 %) et stagné pour l'Amérique du Sud (+2 %).

La mobilité étudiante par région et académie

Répartition des effectifs d'étudiants étrangers dans les régions, 2020-2021



Les cinq premières régions dans lesquelles se trouvent les étudiants étrangers en 2020-2021 sont l'**Île-de-France (34 %)**⁵, **Auvergne-Rhône-Alpes (12 %)**, l'**Occitanie (9 %)**, **Grand Est (9 %)** et les **Hauts-de-France (7 %)**. L'Île-de-France est la région la plus internationalisée : **17 %** des étudiants y sont étrangers, contre **13 %** en moyenne nationale.

Les effectifs d'étudiants étrangers **ont progressé entre 2015 et 2020 dans l'ensemble des régions**, sauf la Guadeloupe. Réunis, les **départements et régions d'outre-mer (DROM)** connaissent la croissance la plus importante, progressant de **83 % entre 2015 et 2020**. En métropole, les régions progressant le plus sont **la Région Sud (+31 %)**, **la région Bretagne (+30 %)** et **la région Normandie (+30 %)**. Les progressions les moins importantes, à +13 % en cinq ans, concernent les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire.

Parmi les vingt académies qui comptent le plus grand nombre d'étudiants étrangers, les progressions les plus importantes sont constatées dans les académies de **Reims (+40 %)**, **Versailles (+37 %)**, **Aix-Marseille (+33 %)**, **Rennes (+30 %)** et **Clermont-Ferrand (+30 %)**. À l'inverse, les progressions les moins notables concernent Poitiers (+1 %), Paris (+5 %) et Lyon (+9 %).

L'Observatoire territorial de la mobilité des étudiants et des chercheurs

Suite à la publication en juin 2018 de l'Observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs, une deuxième édition parue en mai 2022 prolonge et renouvelle le questionnaire adressé aux collectivités territoriales et présente des résultats issus d'une collaboration inédite⁶. Piloté par la délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ce travail a réuni pour la collecte de données et l'écriture Régions de France, l'Association des villes universitaires de France (AVUF), France Urbaine et Campus France. L'étude porte sur les initiatives et actions tournées vers l'internationalisation en matière d'enseignement supérieur et de recherche des collectivités territoriales. Les bonnes pratiques, dynamiques locales et objectifs sont soulignés pour servir de guide à l'ensemble des collectivités territoriales et aux acteurs de l'internationalisation à l'échelle locale.

Île-de-France 1^{re} région d'accueil avec



5 Par comparaison, 26 % de l'ensemble des étudiants (nationaux et étrangers) se trouve dans cette région.

6 <https://www.campusfrance.org/fr/ressource/observatoire-territorial-de-la-mobilite-internationale-des-etudiants-et-des-chercheurs-2e>

Les étudiants étrangers dans les établissements français

Répartition des étudiants étrangers en France par type d'établissement, 2020-2021

Type d'établissement	Étudiants étrangers	Répartition	% parmi l'ensemble des étudiants	Évolution des effectifs 2015-2020
Universités	240 977	66 %	15 %	+7 %
Écoles de commerce	46 120	13 %	20 %	+113 %
Écoles d'ingénieurs	27 429	8 %	15 %	+22 %
Lycées (CPGE, STS)	19 988	5 %	6 %	+60 %
Autres établissements d'enseignement universitaire ⁷	11 953	3 %	16 %	+4 %
Écoles d'art et d'architecture	10 154	3 %	11 %	+23 %
Autres établissements	8 135	2 %	4 %	+1 %
Total	364 756	100 %	13 %	+18 %

Source : MESRI/SIES, 2021.

Le nombre d'étudiants étrangers en hausse, avec des situations très disparates en fonction des types d'établissements

En 2020-2021, **13 % des étudiants en France sont étrangers**. Parmi les 364 756 étudiants étrangers, deux tiers sont inscrits à l'université (66 %), le tiers restant étant principalement réparti entre les écoles de commerce (13 %), les écoles d'ingénieurs (8 %) et les formations supérieures dispensées dans les lycées (5 %).

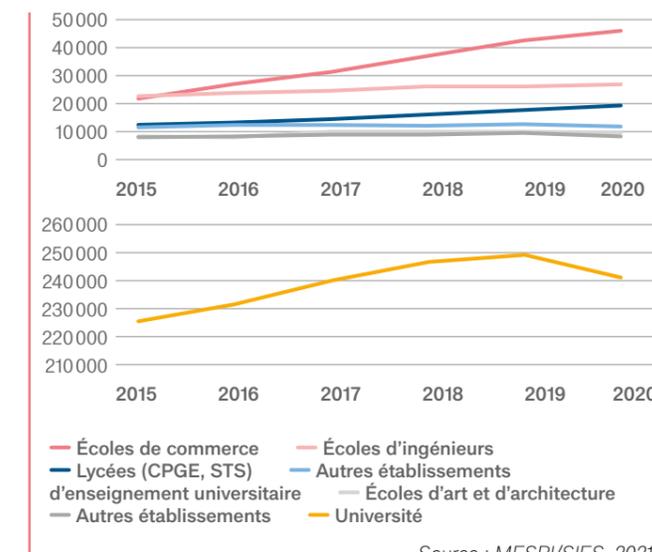
Le nombre d'étudiants étrangers a augmenté de 18 % ces cinq dernières années en moyenne sur l'ensemble des établissements. **C'est dans les écoles de commerce que l'augmentation est la plus forte : les effectifs y ont plus que doublé (+113 %) et, aujourd'hui, près d'un étudiant sur cinq y est étranger.** Le nombre d'étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs a également progressé plus rapidement que la moyenne, avec +22 % en cinq ans.

Les étudiants étrangers inscrits à l'université proviennent principalement des zones Afrique du Nord-Moyen Orient (31 %), Afrique subsaharienne (26 %) et Europe (26 %), tandis qu'ils ne sont que 10 % venus d'Asie-Océanie. À l'inverse, **en école de commerce près d'un tiers des étrangers vient des pays d'Asie-Océanie (32 %)**, puis ANMO (23 %) et Europe (20 %). **Dans les écoles d'ingénieur, plus d'un tiers provient de la zone ANMO (37 %)**, puis d'Asie-Océanie (20 %) et d'Afrique subsaharienne (19 %).



Le nombre d'étudiants étrangers en école de commerce a doublé en cinq ans

Évolution des effectifs d'étudiants étrangers par type d'établissements, 2015-2020



7 L'appellation « Autres établissements d'enseignement universitaire » regroupe huit établissements : les universités de technologie de Belfort-Montbéliard, de Compiègne et de Troyes, Sciences Po, l'INALCO, l'Institut polytechnique de Grenoble, l'INP Toulouse, l'Observatoire de Paris, l'Institut physique du Globe de Paris et Paris Dauphine.

Les étudiants étrangers à l'université

Répartition et évolution des effectifs d'étudiants étrangers à l'université par niveau de cursus

Niveau de cursus	2020-2021			Évolution sur 1 an	Évolution sur 5 ans
	Effectifs	Répartition	% sur l'ensemble des inscrits		
Licence	120 676	50 %	12 %	-3 %	+17 %
Master	98 620	41 %	17 %	-3 %	+1 %
Doctorat	21 681	9 %	40 %	-4 %	-12 %
Total	240 977	100 %	15 %	-3 %	+7 %

Source : MESRI/SIES, 2021.



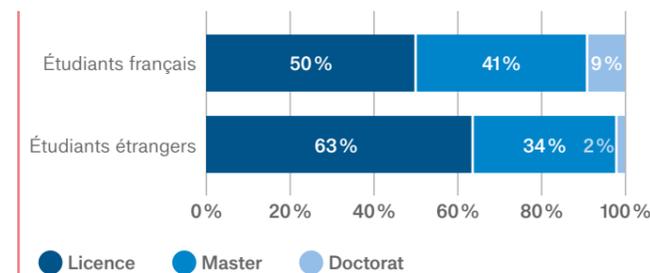
+7 % d'étudiants étrangers à l'université en cinq ans

Dans les universités, une baisse liée à la crise du Covid-19

Par rapport à d'autres types d'établissements, **le nombre d'étudiants étrangers à l'université connaît une augmentation mesurée sur les cinq dernières années (+7 %)**, baissant même sur un an (-3 %) du fait de la crise du Covid-19⁸. Le nombre d'étrangers inscrits en licence est en croissance sur cinq ans (+17 %), tandis que celui en master stagne (+1 %), et qu'au niveau doctorat s'accroît la baisse observée depuis quelques années (-12 % sur cinq ans, -4 % sur un an).

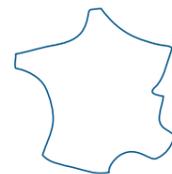
La répartition des étudiants étrangers par niveau diffère de celle des étudiants français : la moitié d'entre eux sont inscrits en licence (50 % contre 63 % des étudiants français), plus de quatre sur dix en master (41 % vs 34 %), et près d'un sur dix en doctorat (9 % vs 2 %).

Répartition des étudiants français et étrangers à l'université par niveau de cursus (2020-2021)



Source : MESRI/SIES, 2021.

Étudiants étrangers à l'université :



33 % en sciences

30 % en humanités

Répartition des étudiants étrangers à l'université par discipline

Disciplines	2020-2021			Évolution sur 5 ans
	Étudiants étrangers	Répartition	Part sur l'ensemble des inscrits	
Sciences	78 999	33 %	21 %	+20 %
Sciences fondamentales et applications	59 246	25 %	23 %	+23 %
Sciences de la vie, de la santé de la terre et de l'univers	15 079	6 %	15 %	+29 %
Pluri-sciences	2 506	1 %	15 %	-35 %
STAPS	2 168	1 %	3 %	+12 %
Arts, Lettres, Langues, SHS	71 730	30 %	13 %	+0,3 %
SHS	30 077	12 %	10 %	+8 %
Langues	22 281	9 %	19 %	+5 %
Lettres, sciences du langage, art	17 088	7 %	18 %	-13 %
Pluri-lettres, langues, SHS	2 284	1 %	24 %	-21 %
Économie, AES	44 584	19 %	19 %	+1 %
Sciences économiques, gestion (hors AES)	38 152	16 %	19 %	-1 %
Administration économique et sociale (AES)	5 886	2 %	17 %	+9 %
Pluri-droit, sciences économiques, AES	546	0,2 %	17 %	+103 %
Droit, science politique	27 698	11 %	13 %	+3 %
Santé	17 825	7 %	8 %	+4 %
Médecine	12 246	5 %	8 %	+3 %
Pluri-santé	3 549	1 %	8 %	+12 %
Pharmacie	1 470	1 %	6 %	+9 %
Odontologie	560	0,2 %	-	-15 %
Interdisciplinaire	141	0,1 %	22 %	-
Total général	240 977	100 %	15 %	+7 %

Source : MESRI/SIES, 2021.

Un quart des étudiants étrangers en sciences fondamentales

Un tiers des étudiants étrangers à l'université est inscrit en sciences (33 %) et près d'un tiers dans les humanités (30 %). **Les sciences fondamentales sont particulièrement prisées, avec un quart des effectifs** et une croissance sur cinq ans supérieure à la moyenne (+23 % contre +7 % sur l'ensemble). Les étudiants étrangers choisissent également **les sciences économiques et de gestion** (à 16 %, bien qu'en baisse de 1 % des effectifs), **les sciences humaines et sociales** (à 12 % des étudiants étrangers) et **le droit et la science politique** (à 11 %), pour ce qui est des principaux champs disciplinaires.

La tendance observée sur cinq ans est celle d'un renforcement des disciplines scientifiques (+20 % entre 2015 et 2020), tandis que tous les autres champs disciplinaires progressent peu sur la même période (+4 % pour la santé, +3 % pour le droit, +1 % pour l'économie et +0,3 % pour les humanités).

Enfin, si 15 % des inscrits à l'université sont étrangers, on constate des proportions plus importantes dans certaines disciplines comme les sciences fondamentales (23 %), les sciences économiques (19 %) et les langues (19 %).

⁸ Tandis que les effectifs d'étudiants étrangers ont continué à augmenter sur un an dans les écoles de commerce (+8 %), les écoles d'ingénieur (+3 %) et les lycées (+10 %).

La mobilité étudiante au niveau doctoral

Troisième pays d'accueil des doctorants en mobilité dans le monde, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, devant l'Allemagne, l'Australie et le Canada, la France reste particulièrement attractive au niveau doctorat, et ce, malgré une **baisse des effectifs ces dernières années**.

En France, **10 % des étudiants étrangers en mobilité diplômante préparent une thèse** (Unesco-OCDE). Le niveau doctoral en France est ainsi particulièrement internationalisé du fait d'un recrutement important : **40 % des doctorants sont étrangers** (MESRI/SIES) en 2020, contre 27 % en 2000.



La France,

3^E

pays OCDE d'accueil
des doctorants en mobilité

Principaux pays d'accueil des doctorants en mobilité internationale

Rang	Pays	2019	Évolution 5 ans	Part de femmes
1	États-Unis	187 902	+43 %	39 %
2	Royaume-Uni	46 310	-2 %	47 %
3	France	25 376	-8 %	47 %
4	Allemagne	24 700	+27 %	46 %
5	Australie	20 019	+6 %	43 %
6	Canada	18 678	+25 %	39 %
7	Espagne	16 511	+92 %*	47 %
8	Japon	16 005	+13 %	44 %
9	Suisse	14 353	+16 %	46 %
10	Corée du Sud	10 782	+89 %	48 %

*Évolution 2016-2019.

Sources : OCDE, mars 2022 ; « Sevis by the Numbers », Département de la Sécurité intérieure des États-Unis, 2014 et 2019.

La mobilité doctorale est **très inégalement répartie dans le monde, les États-Unis sont très largement en tête**, avec près de **190 000** doctorants mobiles accueillis en 2019, soit **presque autant que les neuf pays suivants réunis**. La mobilité doctorale y progresse de façon notable (+43 % en cinq ans), tandis qu'elle baisse au Royaume-Uni (2^e, -2 %) et en France (3^e, -8 %). Dans l'ensemble des pays de ce classement, **les doctorants mobiles sont plus nombreux que les doctorantes**. Tandis que le taux de doctorantes est de 47 % au Royaume-Uni, en France et en Espagne, et dans des proportions proches en Allemagne, en Suisse et en Corée du Sud, **ce taux n'est que de 39 % aux États-Unis et au Canada**, de 43 % en Australie et de 44 % au Japon.

En France, **21 681 doctorants étrangers sont inscrits dans une université** en 2020-2021, soit **80 % des doctorants étrangers**. On observe une baisse de 12 % de ces effectifs sur cinq ans — dont **-4 % sur un an**, une diminution dans le contexte de pandémie de Covid-19 restant toute relative.

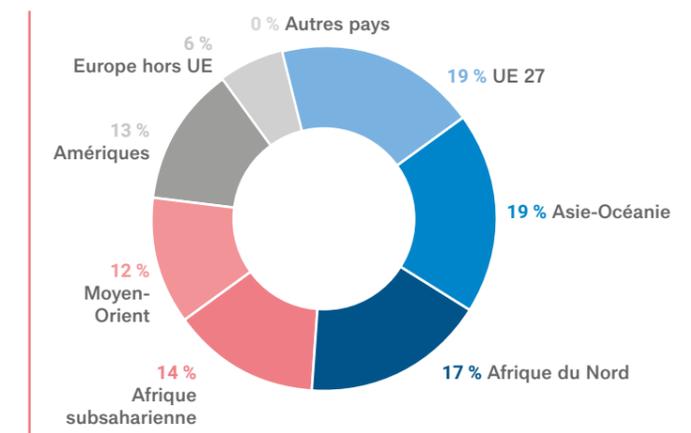
Principaux pays d'origine des doctorants étrangers en France

Rang	Pays	2020-2021	Part 2020	Évolution 5 ans
1	Chine	1 785	8 %	-8 %
2	Liban	1 622	7 %	+17 %
3	Italie	1 605	7 %	-10 %
4	Algérie	1 346	6 %	-17 %
5	Tunisie	1 168	5 %	-36 %
6	Maroc	1 162	5 %	+20 %
7	Brésil	673	3 %	-15 %
8	Espagne	562	3 %	-2 %
9	Inde	531	2 %	+20 %
10	Iran	459	2 %	-12 %
Autres pays		10 768	50 %	-15 %
Total		21 681	100 %	-12 %

Source : MESRI/SIES, 2021.

Le classement des principaux pays d'origine des étudiants inscrits en France au niveau doctorat diffère assez largement du classement tous niveaux confondus. **Les cinq premiers pays (pour le niveau D) à l'université sont en ordre décroissant la Chine, le Liban, l'Italie, l'Algérie et la Tunisie**⁹. 18 % des étudiants originaires du Moyen-Orient sont inscrits en doctorat, 15 % des étudiants d'Amérique du Sud, et 10 % des étudiants asiatiques.

Répartition par zone d'origine des doctorants étrangers en France



Source : MESRI/SIES, 2021.

L'UE 27 est la première zone d'origine des doctorants étrangers en France, suivie par l'Asie et l'Afrique du Nord.

⁹ Le Liban n'est ainsi que le 10^e pays d'origine des étudiants étrangers en France, mais le 2^e au niveau doctorat à l'université.

La mobilité des chercheurs

En 2018, la France comptait **305 000 chercheurs** (en E.T.P.), à la **2^e place en Union européenne, derrière l'Allemagne** (419 900) mais devant le Royaume-Uni (289 700). Elle occupait le **8^e rang en part mondiale des publications scientifiques**¹⁰. La recherche française est par ailleurs particulièrement internationalisée, tant du point de vue de ses effectifs, de ses institutions et de ses publications¹¹.

La France est un pays attractif pour la recherche, particulièrement dans le cadre européen. Elle est le **4^e pays de destination des mobilités de chercheurs de l'Union européenne**, derrière les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni (2019). Les trois premières nationalités de chercheurs en mobilité en France, sont **les Italiens, les Espagnols et les Roumains**; c'étaient les Italiens et les Allemands en 2016¹².

En France, 7,2 % des chercheurs¹³ ont connu une mobilité sortante entre 2006 et 2016. Parmi les pays OCDE, il s'agit d'une position médiane¹⁴. Les principaux flux de mobilité sortante des chercheurs français (mesuré par les publications) sont avec

les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada et la Suisse. La mobilité entrante concerne sur la même période 6,2 % des chercheurs, avec, comme principaux flux de mobilité entrante, **l'Italie et l'Espagne.**

34 % des chercheurs postdoctoraux classifiés R3 ou R4 (chercheurs établis) **ont effectué un séjour d'au moins trois mois à l'étranger** au cours des dix dernières années de carrière postdoctorale, plaçant ainsi la France à la première place au niveau européen.

En France, la part des **enseignants-chercheurs de nationalité étrangère** a augmenté de **9 % entre 2000 et 2020** et s'établit à 55 538, soit 7,4 % du total¹⁵.

La France présente le deuxième taux le plus élevé (derrière les Pays-Bas) de **collaborations internationales** avec **62 % des articles** référencés Web of Science qui en sont. Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les trois premiers pays avec lesquels les chercheurs français co-publient.

Principaux pays partenaires des co-publications scientifiques françaises (2014-2020)

Rang	Pays	Co-publication	Part
1	États-Unis	128 598	28 %
2	Royaume-Uni	90 943	20 %
3	Allemagne	86 871	19 %
4	Italie	72 570	16 %
5	Espagne	56 172	12 %
6	Suisse	45 047	10 %
7	Canada	42 427	9 %
8	Pays-Bas	39 600	9 %
9	Belgique	39 014	8 %
10	Chine	35 231	8 %
Total co-publications françaises		464 573	-

Source : Clarivate analytics - Web of science, 2021.

¹⁰ L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France, 2021, MESRI/SIES.

¹¹ Tandis que les indicateurs de mobilité des étudiants ont été perfectionnés au cours de la dernière décennie, la mobilité des chercheurs reste moins bien documentée en comparaison internationale.

¹² Les mobilités sont mesurées par les signatures incluses dans les publications scientifiques. *More 4 Study Report*, 2021, Commission européenne, p. 131.

¹³ Il s'agit d'auteurs scientifiques ayant publié au moins deux articles sur la période. Cet indicateur de mobilité a été retenu par l'OCDE pour son Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie.

¹⁴ L'État de l'emploi scientifique en France - Rapport 2020, MESRI/SIES.

¹⁵ Source : GESUP2-RHSUPINFO.

Les boursiers du gouvernement français et de l'AEFE¹⁶

Au cours de l'année universitaire 2020-2021, 7 659 étudiants étrangers et 1 007 stagiaires ont bénéficié d'une bourse d'études ou de couverture sociale du MEAE ou de l'AEFE. Les bourses de l'AEFE concernaient au total 759 étudiants.



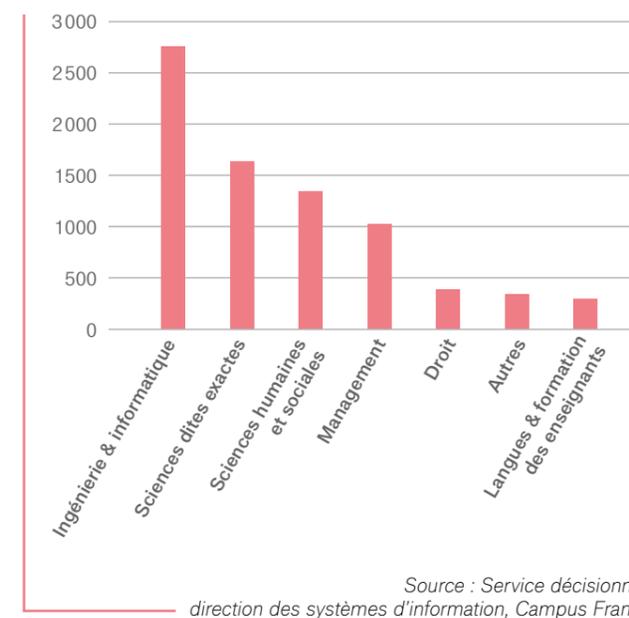
7 659

étudiants étrangers et

1 007

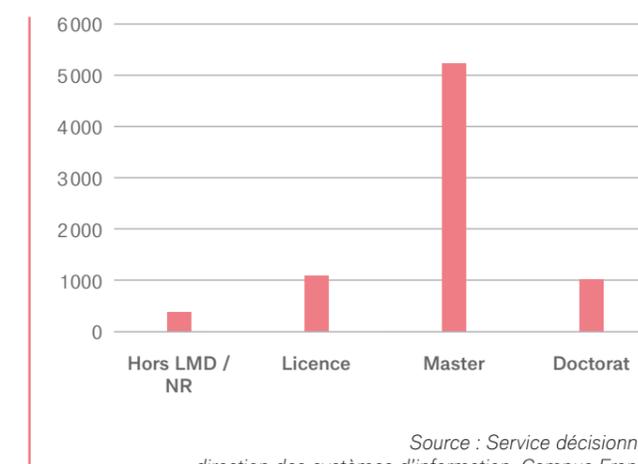
stagiaires disposaient d'une bourse d'études du gouvernement français en 2020-2021

Répartition des étudiants boursiers par discipline en 2020-2021



Plus d'un tiers des BGF et des boursiers de l'AEFE (35 %) suivent un cursus en ingénierie et informatique, 21 % suivent une formation en sciences dites exactes et 17 % en sciences humaines et sociales. Les formations en management regroupent 13 % des BGF et des boursiers de l'AEFE, celles en droit 5 % et les langues et formation des enseignants, 4 %.

Répartition des boursiers par niveau de diplôme 2020-2021



NB : Les étudiants en stage ne sont pas pris en compte dans cette répartition.

Plus des deux tiers des étudiants boursiers du gouvernement français et de l'AEFE sont inscrits dans des formations en master (68 %), 14 % sont en licence et 13 % en doctorat. Cette répartition diverge de la répartition des étudiants étrangers en mobilité en France : 50 % en licence, 41 % en master et 9 % en doctorat.

¹⁶ L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

La mobilité sortante des étudiants français



103 161
étudiants français partis en mobilité internationale

+26 %
en cinq ans



5^E pays d'origine des étudiants en mobilité dans le monde

Top 25 des destinations des étudiants français en mobilité diplômante

Pays	Effectif 2019	Évolution 2018-2019	Évolution 2014-2019	Rang 2019	Rang 2014
Canada	17 523	+3 %	+39 %	1	2
Belgique	15 441	+4 %	-11 %	2	1
Royaume-Uni	13 826	+4 %	+23 %	3	3
Suisse	10 843	+4 %	+22 %	4	4
Espagne	9 086	+11 %	-	5	-
Allemagne	8 720	+1 %	+45 %	6	6
États-Unis	6 311	0 %	-20 %	7	5
Pays-Bas	2 609	+8 %	+117 %	8	8
Roumanie	2 471	+5 %	+61 %	9	7
Australie	1 545	+4 %	+45 %	10	10
Italie	1 534	-15 %	+32 %	11	9
Portugal	1 510	+35 %	+441 %	12	23
Japon	1 121	+6 %	+52 %	13	13
Luxembourg	892	-7 %	+1 %	14	11
Irlande	845	+22 %	+92 %	15	18
Hongrie	660	+2 %	+23 %	16	15
Danemark	550	-2 %	+1 %	17	14
Suède	521	0 %	-2 %	18	16
Autriche	510	-4 %	+7 %	19	17
Argentine	424	-9 %	-	20	-
Maroc	402	-5 %	+130 %	21	27
Turquie	356	+53 %	+709 %	22	37
Russie	346	+36 %	-	23	-
Nouvelle-Zélande	335	+4 %	-5 %	24	20
Finlande	295	+11 %	+42 %	25	25
Autres pays	4 485	-4 %	-44 %		
Total général	103 161	+4 %	+26 %		

Source : ISU, avril 2022.

La France devient le 5^e pays d'origine des étudiants en mobilité internationale

Durant l'année 2019, près de **103 161 étudiants français sont partis étudier à l'étranger**, un nombre en augmentation d'année en année, et dépassant pour la première fois la centaine de milliers. Depuis 2014, la mobilité des Français a augmenté de 26 %, ce qui représente 21000 étudiants en plus. Par rapport à 2018, **la France gagne une place et devient le 5^e pays d'origine des étudiants en mobilité diplômante dans le monde**, derrière la Chine, l'Inde, le Vietnam et l'Allemagne, et devant les États-Unis et la Corée du Sud.

Les étudiants français en mobilité partent étudier très majoritairement en Europe (pour 71 % d'entre eux en 2019) et en Amérique du Nord (23 %, principalement au Canada). Seuls 3,5 % des Français mobiles se dirigent vers l'Asie-Océanie¹⁷ (Australie et Japon en premier lieu), en augmentation de 11 % en un an; tandis que les autres zones réunies (Afrique, Moyen-Orient, Amérique latine et Caraïbes) ne comptent que 2 % des étudiants français.

Une mobilité importante dans les pays francophones et voisins

Le Canada est la première destination des étudiants français en mobilité, pour la deuxième année consécutive : il en accueille 17 523 en 2019 (+39 % depuis 2014). Ce pays a comme atout des cours en langue française, ainsi qu'un coût des études moins prohibitif que les États-Unis voisins. Les étudiants français bénéficient au Québec de frais d'inscriptions avantageux, similaires à ceux que payent les étudiants canadiens¹⁸.

Première destination des Français jusqu'en 2017, **la Belgique arrive en seconde position avec 15 441 étudiants, un nombre important bien qu'en légère baisse** (-11 % en cinq ans). Elle bénéficie de la francophonie et d'une proximité géographique, et attire principalement dans des filières telles que médecine, pharmacie, psychologie ou encore les beaux-arts, pour lesquelles l'accès est plus aisé qu'en France¹⁹.

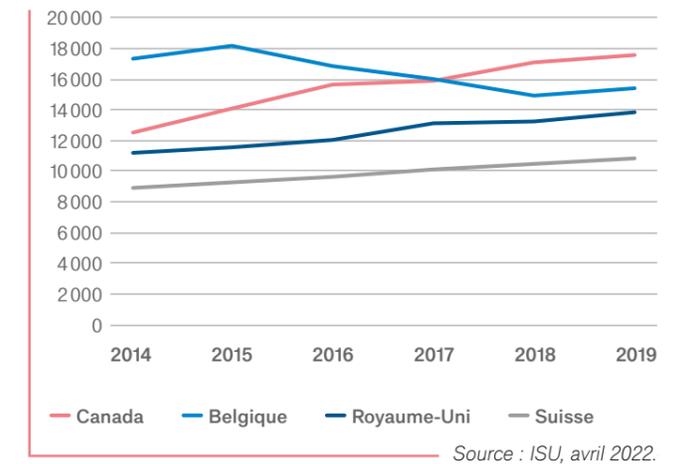
En troisième position, **le Royaume-Uni compte 13 826 étudiants français**. Après avoir connu une baisse au début de la décennie, lui faisant perdre la place de premier pays d'accueil, le nombre d'étudiants y est en augmentation ces cinq dernières années (+23 %).

¹⁷ La Chine ne délivrant pas le détail de sa mobilité entrante, elle n'est pas comptabilisée.

¹⁸ <https://immigrantquebec.com/fr/preparer/etudier-au-quebec/frais-scolaire-cout-etudes-quebec-2/>

¹⁹ https://www.lemonde.fr/campus/article/2019/04/02/les-universites-belges-saturees-d-etudiants-francais_5444726_4401467.html
https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/03/29/les-etudiants-francais-en-pharmacie-se-presentent-aux-portes-des-universites-belges_6119578_4401467.html

Évolution du nombre d'étudiants français dans les principaux pays d'accueil (2014-2019)



D'autres pays voisins enregistrent également une augmentation du nombre d'étudiants français : la Suisse (10 843, +22 %), l'Allemagne (8 720, +45 %) et surtout les Pays-Bas (2 609, +117 %). L'Espagne (9 086 étudiants), dont les données de 2014 ne sont pas disponibles, connaît une forte croissance sur la décennie : +224 % par rapport à 2013, et +69 % par rapport à 2016.

À rebours des autres principaux pays de destination, les États-Unis accueillent chaque année de moins en moins de Français (-20 % depuis 2014) et stagnent à 6 311 en 2019. Ils passent ainsi de la 2^e à la 7^e place des pays d'accueil entre 2010 et 2019, illustrant plus globalement une baisse d'attractivité auprès des étudiants européens.

Répartition des étudiants français en mobilité par niveau d'études

Niveau	Effectif 2019	Part	Évolution 2014-2019
Cycle court supérieur	3 993	4 %	+47 %
Licence ou équiv.	56 719	58 %	+22 %
Master ou équiv.	31 739	32 %	+38 %
Doctorat ou équiv.	5 811	6 %	+13 %
Total	98 262	100 %	+33 %

Source : OCDE, 2022.

Selon les données de l'OCDE, **la majorité des étudiants français en mobilité diplômante sont inscrits dans un niveau licence ou équivalent** (58 %), près d'un tiers au niveau master (32 %), et 6 % au niveau doctorat.

2

La mobilité étudiante en Europe

Au centre des mobilités étudiantes, l'Europe est la 1^{re} région d'accueil et la 2^e région d'origine des étudiants en mobilité diplômante dans le monde. Plusieurs centres de gravité de la mobilité se trouvent sur le continent; le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, au Nord-Ouest, qui attirent des étudiants du monde entier; la Russie à l'Est, pôle d'attractivité des étudiants originaires de la Communauté des États Indépendants (CEI); enfin l'Espagne au Sud, destination privilégiée des étudiants en mobilité Erasmus+.

L'Europe est particulièrement attractive auprès de ses étudiants, près de neuf étudiants européens sur dix qui partent en mobilité diplômante restent sur le continent. Elle attire également toutes les régions du monde, près d'un étudiant sur deux en mobilité dans le monde est sur le continent (46 %). La France est la quatrième destination des étudiants internationaux sur le continent après le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Russie, et la cinquième destination des étudiants communautaires.

Pour la première fois en 2019-2020, le nombre d'étudiants en mobilité Erasmus+ se contracte (-7 % sur un an), en conséquence de la crise sanitaire. La mobilité vers la France dans le cadre du programme résiste mieux (-2 %) ce qui en fait la deuxième destination, derrière l'Espagne et devant l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni.

La Russie, 3^e pays d'accueil européen attire des étudiants originaires de la Communauté des États Indépendants (75 % du total) mais très peu d'étudiants des pays membres de l'UE (3 %).



La mobilité étudiante entrante au sein de l'Union européenne

Effectifs en mobilité au sein des 28 pays membres par pays d'accueil en 2019²¹

Rang	Pays d'accueil	Effectifs 2019	Part 2019	Évolution 2014-2019
1	Royaume-Uni	144 313	25,3 %	+28 %
2	Allemagne	79 920	14,0 %	+35 %
3	Pays-Bas	57 912	10,2 %	+34 %
4	Autriche	51 934	9,1 %	+12 %
5	France	31 965	5,6 %	ND
6	Belgique	26 574	4,7 %	-6 %
7	Espagne	25 753	4,5 %	ND
8	Danemark	21 423	3,8 %	+11 %
9	Tchéquie	16 401	2,9 %	-39 %
10	Grèce	16 048	2,8 %	ND
11	Italie	11 860	2,1 %	ND
12	Hongrie	11 595	2,0 %	-1 %
13	Suède	10 111	1,8 %	+16 %
14	Bulgarie	9 765	1,7 %	+165 %
15	Roumanie	8 797	1,5 %	+37 %
16	Slovaquie	6 547	1,1 %	-22 %
17	Irlande	6 048	1,1 %	+47 %
18	Pologne	5 965	1,0 %	-4 %
19	Portugal	5 203	0,9 %	+136 %
20	Chypre	4 593	0,8 %	+96 %
21	Finlande	4 333	0,8 %	+3 %
22	Lettonie	2 474	0,4 %	+24 %
23	Luxembourg	2 431	0,4 %	+4 %
24	Croatie	2 030	0,4 %	+617 %
25	Estonie	1 961	0,3 %	+39 %
26	Slovénie	1 755	0,3 %	+53 %
27	Lituanie	1 382	0,2 %	+47 %
28	Malte	801	0,1 %	+88 %
Total		569 893	100%	+23%

Source : ISU, avril 2022.

²¹ Données Unesco, la mobilité Erasmus+ n'est pas incluse ici, voir p. 31.

Royaume-Uni :

une position hégémonique perturbée par le Brexit

Près de **570 000 étudiants communautaires** sont partis en mobilité diplômante au sein de l'Union européenne en 2019, en progression de +23 % en cinq ans²². **Un quart de ces étudiants a choisi le Royaume-Uni pour destination** (144 000). Les contingents originaires d'Italie, de France et d'Allemagne représentent chacun 10 % de l'ensemble des Européens accueillis par le Royaume-Uni, tandis que ceux venant d'Espagne, de Grèce, de Roumanie et d'Irlande constituent 7 % chacun. Cette attractivité s'explique notamment par le prestige des universités britanniques et par le désir de nombreux Européens d'étudier en anglais ou dans un pays anglophone.

Cependant les derniers chiffres de l'Unesco datent d'avant **la mise en place du Brexit²³ qui a un impact direct sur les étudiants de l'UE désirant étudier au Royaume-Uni**. Ces derniers doivent désormais présenter un passeport et un visa pour entrer dans le pays²⁴, et ne sont plus éligibles aux conditions financières accordées aux étudiants britanniques (frais d'inscriptions inférieurs à 11 000 € par an). Depuis août 2021 les étudiants originaires de l'UE sont assujettis aux frais d'inscriptions applicables aux étudiants étrangers qui peuvent atteindre jusqu'à 50 000 € par an.²⁵

Le service d'admission des universités au Royaume-Uni, l'UCAS, indique que **de nombreuses universités britanniques ont connu une chute de leur recrutement d'étudiants européens en 2021²⁶**. Une baisse de 40 % du nombre de candidats de l'Union européenne est constatée par rapport à 2020, et une baisse de 50 % des inscriptions effectives. Cette chute peut atteindre des proportions spectaculaires dans certaines universités, comme celle du Bedfordshire avec seulement 35 admissions depuis l'UE en 2021, contre 670 en 2020 (-95 %).²⁷ D'ores et déjà, d'autres grands pays d'accueil européens ont perçu l'enjeu de capter une mobilité intra-européenne en plein redéploiement.

²² Sur la même période 2014-2019 on observe +35 % de mobilités étudiantes dans le monde, voir p.40.

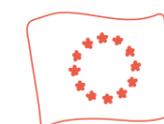
²³ Voté le 23 juin 2016 par référendum, le Brexit est entré concrètement en application le 1^{er} janvier 2021 et le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne.

²⁴ Les étudiants qui comptent rester au Royaume-Uni pendant six mois ou plus doivent demander l'obtention d'un visa d'études.

²⁵ <https://www.bbc.com/news/uk-england-norfolk-58846563>

²⁶ Universities and Colleges Admissions Service, « The experience of international students connecting to UK higher education ».

²⁷ <https://www.timeshighereducation.com/news/european-recruitment-down-90per-cent-some-uk-universities>



570 000

étudiants en mobilité interne au sein de l'Union européenne

Une mobilité transfrontalière forte

dans les autres grands pays d'accueil

Avec près de **80 000 étudiants européens**, l'Allemagne est le **deuxième pays d'accueil de la mobilité intra-communautaire** en 2019 et connaît une progression supérieure à la moyenne européenne (+35 % en cinq ans). Elle attire principalement des étudiants autrichiens (près de 12 900 soit 16 % des Européens accueillis), français (11 %), italiens (10,5 %), espagnols (8,5 %) et bulgares (8 %).

Les **deux pays suivants au classement accueillent chacun plus de 50 000 étudiants européens : les Pays-Bas** (58 000, +35 % en cinq ans) **et l'Autriche** (52 000, +12 %). Les Allemands sont le premier contingent en mobilité dans ces deux pays, avec respectivement 21 000 et 29 000 étudiants. Ils représentent ainsi 37 % des Européens accueillis aux Pays-Bas, devant les Italiens (8 %), les Belges (6 %), et les Britanniques (6 %). En Autriche, les Allemands comptent pour plus de la moitié des étudiants européens (57 %), et sont suivis des Italiens (17 %) et des Hongrois (4 %).

La France est le 5^e pays d'accueil intra-communautaire avec près de 32 000 étudiants européens accueillis. Plus d'un quart d'entre eux sont des Italiens (26 %), un autre quart étant partagé entre Espagnols et Allemands (13 % chacun de l'ensemble des étudiants européens). Les autres nationalités européennes les plus présentes en France sont les Roumains, les Grecs et les Belges (environ 7 % chacun) ainsi que les Portugais et les Luxembourgeois (environ 4 % chacun).

Cependant, la France n'est que la 4^e destination européenne des Italiens, 4^e des Allemands, 3^e des Espagnols, 4^e des Belges, 6^e des Britanniques... et ne capitalise pas sur les mobilités transfrontalières contrairement à d'autres pays européens (notamment Pays-Bas, Autriche, Belgique). Les étudiants mobiles venus de l'Union européenne ne représentent que 13 % de l'ensemble des étudiants accueillis en France, démontrant que l'attractivité intra-communautaire peut encore y être renforcée.

La mobilité étudiante sortante au sein de l'Union européenne

Effectifs en mobilité au sein des 28 pays membres par pays d'origine en 2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs 2019	Part 2019	Évolution 2014-2019
1	Allemagne	92 186	16 %	+7 %
2	Italie	61 502	11 %	+68 %
3	France	60 547	11 %	+40 %
4	Grèce	32 528	6 %	+6 %
5	Espagne	31 055	5 %	+29 %
6	Roumanie	27 080	5 %	-3 %
7	Chypre	25 544	4 %	+115 % ²⁸
8	Pologne	21 353	4 %	+11 %
9	Slovaquie	20 982	4 %	-33 %
10	Royaume-Uni	20 174	4 %	+68 %
11	Bulgarie	20 174	4 %	-1 %
12	Autriche	17 955	3 %	+41 %
13	Pays-Bas	14 528	3 %	+39 %
14	Belgique	13 720	2 %	+34 %
15	Irlande	13 482	2 %	0 %
16	Portugal	13 478	2 %	+87 %
17	Luxembourg	11 466	2 %	+29 %
18	Hongrie	11 314	2 %	+40 %
19	Suède	10 684	2 %	+2 %
20	République tchèque	10 151	2 %	-6 %
21	Finlande	9 499	2 %	+34 %
22	Lituanie	9 162	2 %	-12 %
23	Croatie	5 988	1 %	+50 %
24	Slovénie	3 916	1 %	+93 %
25	Lettonie	3 880	1 %	-20 %
26	Danemark	3 637	1 %	+28 %
27	Estonie	2 788	0 %	-19 %
28	Malte	1 121	0 %	-2 %
Total		569 893	100 %	+23 %

Source : ISU, avril 2022.

Les principaux pays de départ en mobilité intra-communautaire

En 2019, plus de 92 000 étudiants allemands sont partis en mobilité diplômante dans un autre pays de l'Union européenne. C'est le premier contingent dans la zone intra-communautaire, cependant en plus faible augmentation par rapport aux autres pays (+7 % sur cinq ans contre +23 % en moyenne). La forte mobilité sortante allemande est liée à la sélectivité de l'entrée en première année dans les établissements allemands, les étudiants qui ne trouvent pas de places étant tentés de partir à l'étranger, notamment en Autriche dont ils parlent la langue (29 300 soit 32 %) et aux Pays-Bas (21 000 soit 23 %) et au Royaume-Uni (13 200 soit 14 %) pour les formations en anglais.

La même année, plus de 61 000 Italiens et 60 000 Français étaient en mobilité dans un autre pays de l'UE. Le nombre d'étudiants italiens en mobilité a fortement augmenté en cinq ans (+68 %), permettant de dépasser le nombre de Français, dont l'augmentation reste soutenue (+40 %). Les Italiens partent étudier principalement au Royaume-Uni (14 400 soit 23 %), en Autriche (9 000 soit 15 %), en Allemagne (8 400 soit 14 %), et en France (8 200 soit 13 %).



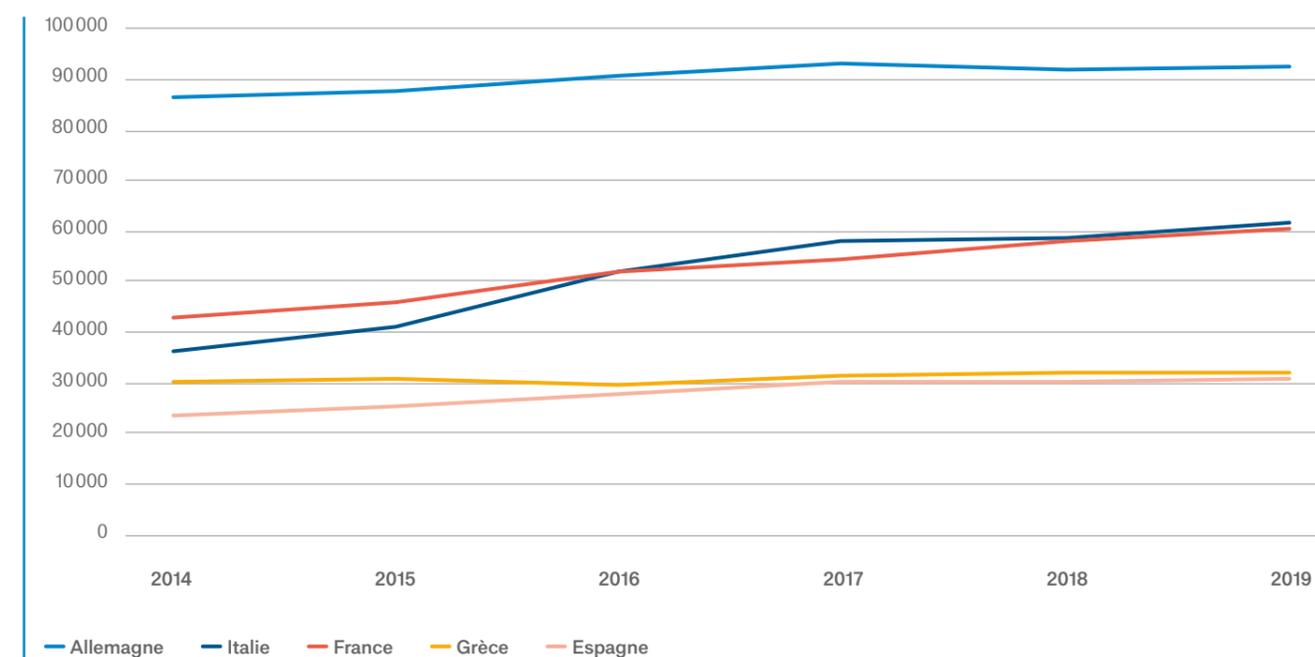
+23 %

d'étudiants en mobilité intra-communautaire en cinq ans

Plus d'un quart des Français en mobilité européenne sont partis étudier en Belgique (15 400 soit 26 %), près d'un quart au Royaume-Uni (13 800 soit 23 %), 15 % en Espagne (9 100 étudiants) et 14 % en Allemagne (8 700 étudiants). Ainsi, plus de trois quarts des étudiants français en mobilité dans l'Union européenne ont choisi ces quatre pays voisins.

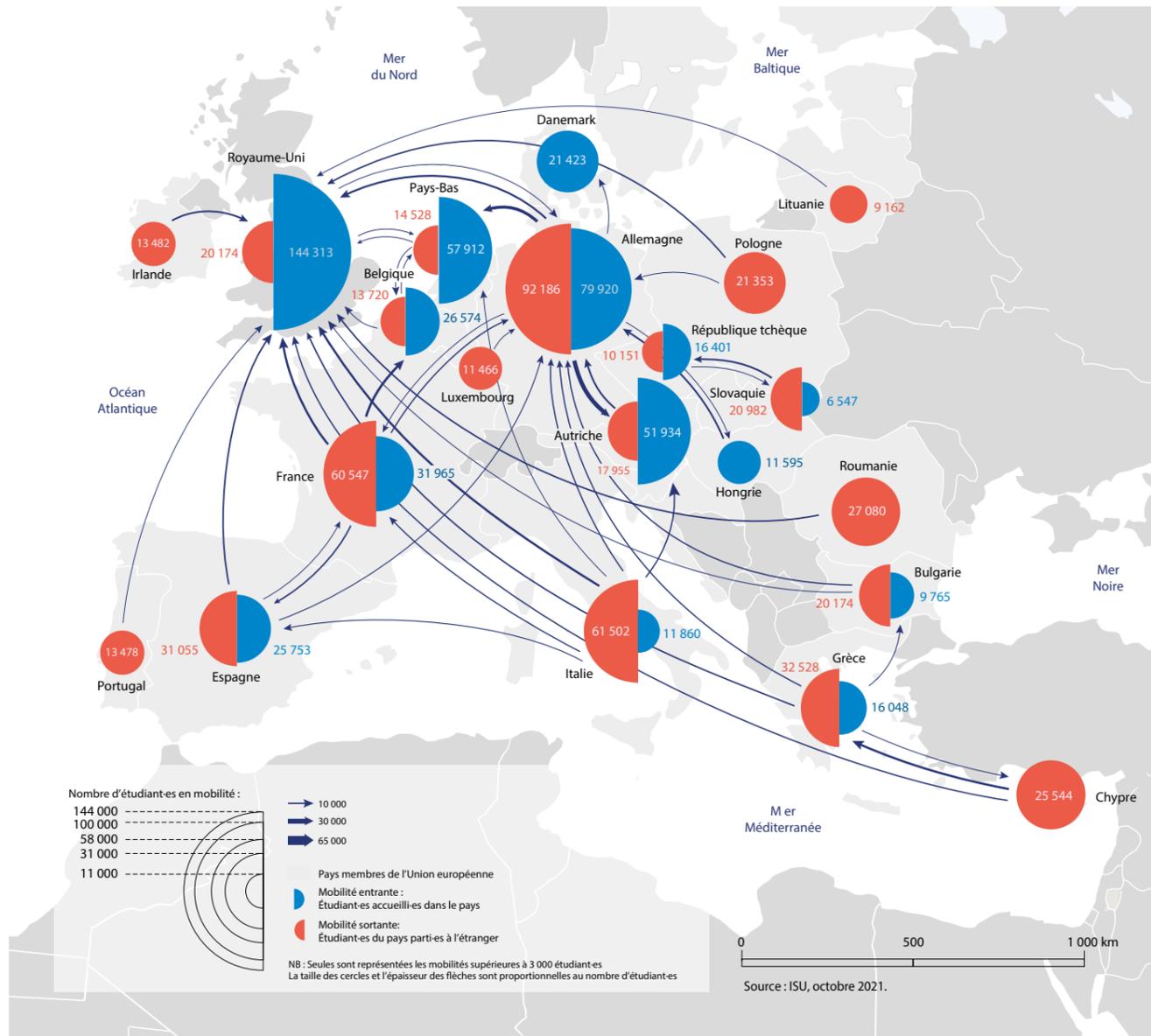
Les Grecs et les Espagnols sont les 4^e et 5^e contingents en mobilité dans la zone intra-communautaire, avec respectivement 32 500 (+6 % en cinq ans) et 31 000 étudiants (+29 %). Les Grecs choisissent d'abord le Royaume-Uni (10 000 soit 31 %), Chypre (4 200 soit 13 %), la Bulgarie (3 900 soit 12 %) et l'Allemagne (3 600 soit 11 %). Les Espagnols privilégient également le Royaume-Uni (10 700 soit 35 %), suivi de l'Allemagne (6 700 soit 22 %) et de la France (4 200 soit 13 %).

Évolution du nombre d'étudiants en mobilité européenne depuis les cinq principaux pays (2014-2019)



Source : ISU, avril 2022.

La mobilité diplômante intra-communautaire²⁰



La mobilité européenne dans le cadre d'Erasmus+

La mobilité des étudiants en Europe prend la forme de mobilités diplômantes mais également, de mobilités d'échange en particulier grâce au programme Erasmus+. Depuis sa création en 1987, il y a 35 ans, **le programme a bénéficié à plus de dix millions de personnes**. Le 25 mars 2021, la Commission européenne a officiellement inauguré le nouveau programme Erasmus+ **2021-2027** avec des **fonds doublés** par rapport à ceux accordés pour la période 2014-2020.

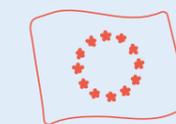
L'accueil des étudiants

Erasmus+

Affectées par la crise sanitaire en 2020, les mobilités étudiantes Erasmus+ ont vu leur nombre diminuer pour l'année universitaire 2019-2020 (-7 %), concernant tout de même 313 534 étudiants et stagiaires. Alors que l'Espagne est toujours largement en tête, la France est devenue en 2019-2020 le deuxième pays de destination, dépassant l'Allemagne et le Royaume-Uni. Le nombre d'étudiants accueillis a diminué par rapport à l'année précédente

dans 8 des 10 premiers pays, ne progressant qu'en Pologne et en Suède. La France et la Belgique ont connu les baisses les plus faibles (-2 %) tandis que le Royaume-Uni et l'Allemagne ont subi les plus fortes (respectivement -26 % et -14 %).

Pour minimiser l'impact de la pandémie sur les mobilités, une grande flexibilité a été accordée aux bénéficiaires de bourses Erasmus+ et des mesures de soutien ont été décidées. Les étudiants ont ainsi pu conserver leurs bourses sans être en mobilité, s'ils avaient engagé des dépenses liées à leur séjour dans le pays de destination. Néanmoins, cette année universitaire étant particulière, le nombre d'étudiants en Erasmus+ a diminué alors qu'il n'avait cessé d'augmenter au cours des dix années précédentes.



313 543
étudiants et stagiaires
en mobilité Erasmus+
en 2019-2020

Principaux pays d'accueil des étudiants Erasmus+ en 2019-2020

Rang	Pays	Étudiants et stagiaires accueillis	Part de stagiaires	Évolution 2014-2019	Évolution 2018-2019
1	Espagne	47 078	24 %	+11 %	-8 %
2	France	28 997	22 %	-2 %	-2 %
3	Allemagne	28 255	33 %	-14 %	-14 %
4	Italie	26 625	16 %	+23 %	-6 %
5	Royaume-Uni	22 053	27 %	-27 %	-26 %
6	Pologne	17 437	11 %	+33 %	+1 %
7	Portugal	15 147	17 %	+32 %	-5 %
8	Pays-Bas	14 595	30 %	+28 %	-5 %
9	Belgique	12 261	39 %	+15 %	-2 %
10	Suède	10 692	18 %	+10 %	+3 %
Autres pays		90 403	-	16 %	-2 %
Total		313 543	-	+8 %	-7 %

Source : Commission européenne, janvier 2022.

Erasmus+ et le Brexit

En 2019-2020, 55 000 Britanniques²⁹ ont participé au programme Erasmus+, pour la dernière fois car depuis l'entrée en vigueur du Brexit en 2021, le Royaume-Uni ne fait plus partie d'Erasmus+. Il a lancé son propre programme, baptisé *Turing Scheme* afin de permettre aux étudiants britanniques de partir à l'étranger. Les données présentées sur ces pages datent de 2019-2020 et incluent donc la mobilité depuis et vers le Royaume-Uni.

L'origine des étudiants

Erasmus+

En 2019-2020, le nombre d'étudiants et stagiaires en provenance de huit des dix principaux pays d'origine a diminué, n'augmentant qu'en Allemagne et aux Pays-Bas. L'Allemagne est ainsi devenue le premier pays d'origine devant la France, l'Espagne et l'Italie. Avant même la crise sanitaire, le nombre de Polonais en Erasmus+ était en baisse, mais celle-ci s'est accentuée en 2019-2020.



41 774

étudiants et stagiaires français en mobilité Erasmus+

Principaux pays d'origine des étudiants Erasmus+ en 2019-2020

Rang	Pays	Étudiants et stagiaires mobiles	Part de stagiaires	Évolution 2014-2019	Évolution 2018-2019
1	Allemagne	44 387	18 %	+12 %	+5 %
2	France	41 774	22 %	+4 %	-14 %
3	Espagne	40 778	16 %	+11 %	-7 %
4	Italie	37 483	17 %	+21 %	-8 %
5	Royaume-Uni	16 437	40 %	+11 %	-9 %
6	Turquie	15 596	17 %	+6 %	-10 %
7	Pays-Bas	14 992	29 %	+21 %	+1 %
8	Pologne	12 232	26 %	-27 %	-17 %
9	Portugal	9 788	24 %	+22 %	-6 %
10	Belgique	9 368	31 %	+9 %	+0 %
Autres pays		70 708	-	+46 %	-6 %
Total		313 543	-	+8 %	-7 %

Source : Commission européenne, janvier 2022.

La mobilité Erasmus+

vers la France

Deuxième pays de destination en 2019-2020, la France a reçu des étudiants originaires des 33 autres pays du programme. Malgré une baisse globale du nombre d'étudiants Erasmus+ en mobilité sur un an (-7 %) la France est parvenue à stabiliser les effectifs accueillis (-2 %). Les Allemands, les Italiens et les Britanniques ont été les plus nombreux à venir étudier dans le pays.

Origine des étudiants Erasmus+ en France

Pays	Effectifs	Évolution 2014-2019
Allemagne	5 778	-4 %
Italie	4 738	+15 %
Royaume-Uni	3 980	-5 %
Espagne	3 965	+3 %
Belgique	1 375	+1 %
Autres pays	9 161	+15 %
Total	28 997	-2 %

Source : Commission européenne, janvier 2022.



La France,
1^{ER} pays
de destination
Erasmus Mundus

La mobilité Erasmus

Mundus vers la France

Créé en 2004, Erasmus Mundus est une extension du programme ouvrant la mobilité aux étudiants depuis et vers de nombreux pays européens, au niveau Master (Masters fondés sur un consortium d'universités situés dans au moins trois pays). Les établissements français y sont très impliqués, la France coordonnant en 2020 65 programmes conjoints de Master, soit 26 % de l'ensemble. De ce fait, elle est le premier pays d'accueil des boursiers Mundus, devant l'Espagne et l'Allemagne, avec 2 192 mobilités sur la période 2014-2020 sur un total de 13 248.

La France est le deuxième pays d'origine des étudiants Erasmus+ derrière l'Allemagne. Les étudiants français partent massivement vers l'Espagne (18 % des mobilités), le Royaume-Uni (12 %) et l'Allemagne (10 %). Le retrait prochain du Royaume-Uni pourrait réorienter une partie de la mobilité française vers des pays anglophones ou proposant des enseignements en anglais.

Destinations des étudiants français en Erasmus+

Pays	Effectifs	Évolution 2014-2019
Espagne	7 403	+5 %
Royaume-Uni	5 193	-32 %
Allemagne	4 236	-13 %
Italie	3 001	+32 %
Belgique	2 667	+41 %
Autres pays	19 274	+21 %
Total	41 774	+5 %

Source : Commission européenne, janvier 2022.

– L'intégration européenne, – facteur de coopération et de mobilité



L'Europe,
1^{RE}
destination des étudiants
internationaux en 2019

L'Europe est la première zone d'accueil des étudiants en mobilité dans le monde et la deuxième région d'origine. Les étudiants européens qui partent en mobilité restent très majoritairement sur le continent (88 % de mobilité intra-zone en 2019³⁰). Plusieurs initiatives ont permis de renforcer l'homogénéité de l'enseignement supérieur, facilitant la mobilité des étudiants ainsi que les coopérations universitaires et scientifiques.

Le processus de Bologne

En 1999, 29 ministres en charge de l'enseignement supérieur de pays européens signent la déclaration de Bologne, point de départ du processus éponyme. Cette déclaration fixe alors six objectifs communs aux signataires :

- une organisation des diplômes lisibles et comparables;
- la structuration des études supérieures en 2 cycles, licence et master;
- le recours au système européen de transfert des crédits (ECTS) pour favoriser la reconnaissance des périodes d'études;
- le développement de la mobilité;
- la coopération en matière de garantie de la qualité;
- le développement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur.



88 %
des étudiants européens
mobiles choisissent un pays
d'Europe en destination

Ces objectifs ont été précisés et complétés lors des huit conférences des ministres en charge de l'enseignement supérieur qui ont été organisées depuis cette déclaration. D'autres pays ont également rejoint les 29 pays fondateurs portant le total à 49 participants. **Les diplômes délivrés ont une structure commune dite LMD (licence-master-doctorat). Le recours aux crédits ECTS s'est généralisé**, facilitant ainsi la mobilité des étudiants et un registre d'agences de garantie de la qualité des diplômes a été instauré (EQAR). L'ensemble de ces mesures ont permis **la création de l'espace européen de l'enseignement supérieur** (EEES, en anglais *European Higher Education Area*, EHEA) dont l'existence a été actée en 2010. Cet espace, lisible et attractif, doit garantir la confiance mutuelle entre les pays et le développement de la mobilité des étudiants.

En 2020, par le communiqué ministériel de Rome, les 49 Ministres de l'EEES ont de nouveau exprimé leur volonté commune d'œuvrer ensemble pour concrétiser, d'ici à 2030, leur vision d'un espace européen de l'enseignement supérieur « plus inclusif, innovant et interconnecté, capable de soutenir une Europe durable, solidaire et pacifique ».

Dans cette perspective, trois axes majeurs ont été retenus :

- une plus grande démocratisation de l'enseignement supérieur, en termes d'accès et de réussite;
- des pratiques innovantes pour apprendre et enseigner;
- une coopération plus étroite d'un pays européen à l'autre, notamment par les alliances d'universités européennes et un objectif de mobilité étudiante réaffirmé à au moins 20 % de diplômés avec une expérience de mobilité (qu'elle soit physique, virtuelle ou en format hybride).

30 88 % des étudiants européens UE et hors UE en mobilité internationale ont pour destination un pays européen UE ou hors UE.

Les universités européennes

Les universités européennes scellent les liens entre des universités présentes dans différentes régions de l'Union européenne, et offrent une nouvelle structure favorisant les coopérations et mobilités des étudiants et des chercheurs en leur sein. Elles sont amenées à devenir des acteurs majeurs de l'internationalisation de l'enseignement supérieur européen, et participeront comme en son heure Erasmus, à l'inscription de l'international au cœur des parcours des étudiants et des chercheurs en Europe.

La constitution d'universités européennes est issue d'une proposition du président de la République Emmanuel Macron, lors de son discours sur l'Europe à la Sorbonne en 2017 : « *La création d'universités européennes qui seront un réseau d'universités de plusieurs pays d'Europe, mettant en place un parcours où chacun de leurs étudiants étudiera à l'étranger et suivra des cours dans deux langues au moins. Des universités européennes qui seront aussi des lieux d'innovation pédagogique, de recherche d'excellence. Nous devons nous fixer l'objectif, d'ici à 2024, d'en construire au moins une vingtaine* ». Cette proposition a été reprise par le conseil de l'Europe dans ses conclusions du 14 décembre 2017.

Les universités européennes contribuent à :

- Promouvoir **des valeurs européennes communes et une identité européenne renforcée** en réunissant une nouvelle génération d'Européens, pouvant coopérer et travailler dans le cadre de différentes cultures européennes, dans différentes langues et à travers les frontières, les secteurs et les disciplines universitaires. Certaines thématiques sont portées à l'échelle de l'Europe, comme la santé, l'environnement, les questions économiques...
- Réaliser une progression significative **dans la qualité, la performance, l'attractivité et la compétitivité internationale des établissements d'enseignement supérieur** et contribuer à l'économie du savoir, à l'emploi, à la culture et au bien-être européen en utilisant au mieux les pédagogies innovantes. Les universités européennes doivent être un moteur essentiel pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et le cas échéant pour renforcer les liens avec le paysage européen de la recherche et de l'innovation mais aussi avec la société et l'économie.

Les deux premiers appels à projets ont permis la sélection de 41 alliances rassemblant 280 établissements d'enseignement supérieur, issus des 27 pays membres de l'UE mais aussi du Royaume-Uni, de Turquie, de Serbie, d'Islande et de Norvège. **La France est au cœur du dispositif des universités européennes avec 32 établissements impliqués dans 29 alliances** (sur les 41 existantes). **Dix établissements français sont coordonnateurs de projets, soit sur 25 % des projets.**

En avril 2022, la Commission européenne annonce avoir reçu 52 candidatures dans le cadre d'un troisième appel à projets. Doté d'un budget de 272 millions d'euros, cet appel permettra d'élargir les alliances existantes (83 % du budget) et d'en créer de nouvelles (17 %) selon ces deux sujets :

- intensification d'une coopération transnationale institutionnelle approfondie préalable (21 demandes, impliquant 144 établissements);
- développement d'une nouvelle coopération transnationale institutionnelle profonde (31 demandes, impliquant 208 établissements).

Au total, **l'appel a attiré environ 350 établissements d'enseignement supérieur couvrant 33 États membres de l'UE et des pays tiers associés au programme Erasmus+**. L'objectif fixé dans la stratégie européenne pour les universités est d'atteindre 60 universités européennes impliquant environ 500 établissements d'enseignement supérieur avant mi-2024.

Les universités franco-allemande et franco-italienne

L'Université franco-allemande est une institution créée et financée à parts égales par la France et l'Allemagne. Depuis 1997, elle a pour mission principale de susciter, d'évaluer et de participer au financement de cursus franco-allemands dans les disciplines les plus variées, des sciences de l'ingénieur aux sciences humaines et sociales, en passant par les sciences exactes, l'économie et la gestion, le droit et la formation des enseignants. Ces programmes sont mis en œuvre, dans plus de 130 villes universitaires, par des universités, grandes écoles et *Fachhochschulen* de France, d'Allemagne et de pays tiers. Ensemble, ils constituent un réseau fort de 208 établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui collaborent ainsi sous l'égide de l'UFA, rassemblant près de 6400 étudiants et 300 doctorants.

L'Université Franco Italienne est un opérateur créé sur la base d'un accord intergouvernemental, signé à Florence le 6 octobre 1998. C'est une institution de promotion de la collaboration universitaire et scientifique entre la France et l'Italie, elle n'est pas destinée à la formation d'étudiants, aucun cours n'est dispensé par des enseignants. À travers les appels à projets, l'UFI contribue à favoriser l'intégration des systèmes européens de la formation universitaire et de la recherche.

Russie

et espace russophone

État des mobilités avant la guerre en Ukraine

L'attractivité russe

se concentre autour des pays de l'ancien bloc soviétique

Cinquième pays de destination des étudiants en mobilité diplômante, la Russie connaît une croissance rapide du nombre d'étudiants accueillis (+118 % en dix ans), conjuguée à une forte baisse du nombre d'étudiants nationaux (de 9,3 millions à 5,7 millions en dix ans). Son attractivité à l'international repose très largement sur les pays de l'ex-URSS, 75 % des étudiants mobiles en Russie étant originaires de ces pays. À eux seuls, **les Kazakhs représentent 26 % des étudiants internationaux en Russie**, devant les Turkmènes (10 %) et les Ouzbeks (10 %). Les établissements russes d'enseignement supérieur bénéficient souvent d'une meilleure réputation que ceux des anciennes républiques soviétiques et la diffusion de la langue russe dans sa zone d'influence permet de faciliter la mobilité de ces étudiants. Une part croissante des étudiants internationaux en Russie est cependant originaire de Chine et d'Inde, ils représentaient 6 % des effectifs en 2014, contre 11 % en 2019. D'après Study in Russia³¹, 20 % des étudiants internationaux suivent des formations médicales, 20 % étudient les sciences de l'ingénieur et 18 % sont inscrits dans des cursus d'économie et de management.

La stratégie russe pour l'enseignement supérieur consiste à faire fusionner des établissements dans le but d'en réduire le nombre et de faire émerger les universités russes dans les classements internationaux. Le ministre de l'Éducation et de la Science a dévoilé en 2017 l'objectif particulièrement ambitieux **d'attirer 710 000 étudiants internationaux en 2025**³². Pour y parvenir, il souhaite :

- renforcer les services de soutien aux étudiants internationaux;
- proposer un plus grand nombre de formations diplômantes en anglais;
- offrir davantage de programmes conjoints, d'options de parcours, de cours d'été et de formations en ligne.

La mobilité des étudiants russes

à l'étranger

Huit étudiants russes sur dix qui partent en mobilité choisissent l'Europe (81 %), prioritairement des pays de l'UE (60 %) mais également des pays d'Europe hors UE (21 %). Seulement un sur dix (12 %) se rend en Amérique du Nord et 5 % en Asie-Océanie. L'Allemagne est leur destination privilégiée, attirant à elle seule 19 % des étudiants russes, devant les États-Unis (10 %), la République tchèque (8 %), le Royaume-Uni (7 %) et la France (5 %).

La mobilité des étudiants vers et depuis l'Ukraine

Avant son invasion en 2022, l'Ukraine était un pays important de mobilité, tant du point de vue de l'accueil d'étudiants étrangers que du départ d'étudiants mobiles³³. En 2019, c'était le 20^e pays d'accueil des étudiants en mobilité diplômante et le 11^e pays d'origine des étudiants ukrainiens était principalement tournée vers les pays de l'Est de l'UE (Pologne, Allemagne, République tchèque, Slovaquie, Autriche, Hongrie), la Russie ainsi que vers les États-Unis et le Canada. Depuis 2014 (annexion de la Crimée et conflit dans le Donbass), la mobilité sortante des étudiants ukrainiens s'est accélérée (+55 % entre 2014 et 2019 contre +34 % entre 2008 et 2013). Celle-ci devrait continuer à prendre de l'ampleur, au printemps 2022, l'Allemagne s'attendant par exemple à accueillir jusqu'à 100 000 étudiants déplacés par la guerre³⁴. Avant le conflit, les étudiants accueillis en Ukraine étaient majoritairement originaires d'Asie et d'Afrique et s'inscrivaient très largement au sein des cursus médicaux³⁵.

La France a lancé une plateforme afin de permettre aux étudiants ukrainiens fuyant la guerre de pouvoir prolonger leur formation dans l'hexagone. Elle a d'ores et déjà recueilli plusieurs centaines de demandes qui grâce à Campus France sont transmises aux établissements désireux d'accueillir les étudiants bénéficiant de la protection temporaire.

³¹ Site officiel sur l'enseignement supérieur pour les étudiants internationaux en Russie.

³² <https://youth-time.eu/russia-aims-to-triple-the-number-of-international-students/>

³³ Il était cependant exclu de se rendre en Crimée, annexée en 2014, et dans le Donbass, en conflit, deux zones aux statuts non reconnus par la communauté internationale.

³⁴ <https://thepienews.com/news/daad-launches-platform-for-ukrainians-in-germany/>

³⁵ Huit des dix établissements d'enseignement supérieur ukrainiens les plus choisis sont des institutions médicales.

La mobilité

depuis les pays d'Europe orientale

Les pays d'Europe orientale³⁶, connaissent actuellement une mobilité sortante en plein essor, le nombre d'étudiants originaires de ces pays qui partent étudier à l'étranger a augmenté de 78 % entre 2011 et 2019.

La Russie attire à elle seule plus de la moitié de ces étudiants (53 %), devant la Turquie (13 %) et le Kazakhstan (4 %). Ces deux derniers pays connaissent deux des trois progressions d'effectifs les plus importantes du top 10 (+388 % et +240 % entre 2011 et 2019).

Les acteurs français de l'enseignement supérieur ont également compris l'importance de ces effectifs, mettant en place

plusieurs projets de coopération afin de permettre la formation et la mobilité vers la France des étudiants de ces pays. L'Université franco-azerbaïdjanaise, l'Université franco-géorgienne, l'Institut Sorbonne-Kazakhstan, le Centre de formation franco-kazakhstanais en géo-énergie, ou encore l'Université française en Arménie illustrent cette volonté de développer la coopération universitaire et la mobilité étudiante. Grâce à ces partenariats, le nombre d'étudiants accueillis en France a augmenté très largement depuis l'Azerbaïdjan (+211 % en 5 ans³⁷), l'Arménie (+42 %) et la Géorgie (+34 %). Il baisse néanmoins depuis le Kazakhstan (-17 %) mais principalement entre 2020 et 2021 soit pendant la période de pandémie. L'ancrage d'une partie de ces pays au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur³⁸ permet de renforcer la compatibilité de leurs formations avec le système L-M-D et rendre plus transparents les systèmes d'assurance-qualité facilitant ainsi la mobilité des étudiants des pays d'Europe orientale vers la France.

Top 10 des destinations des étudiants originaires des pays d'Europe orientale

Pays	Effectifs 2011	Effectifs 2019	Évolution 2011-2019
Russie	112 500	183 146	+63 %
Turquie	9 005	43 945	+388 %
Kazakhstan	4 190	14 265	+240 %
Ukraine	5 417	13 974	+158 %
Roumanie	5 605	10 786	+92 %
Biélorussie	4 186	8 963	+114 %
Pologne	3 354	7 857	+134 %
Allemagne	6 574	7 767	+18 %
Kirghizistan	8 990	7 142	-21 %
Corée du Sud	718	6 426	+795 %
Autres pays	32 436	38 601	+19 %
Total	192 975	342 872	+78 %

Source : ISU et estimations Campus France, 2022.

³⁶ Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan. L'Ukraine et la Russie en font également partie de ces pays mais ne sont pas inclus dans cette analyse car abordés dans la page précédente.

³⁷ Source : MESRI/SIES, 2021.

³⁸ L'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, la Moldavie, font partie de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

3

La mobilité étudiante dans le monde

Pour la première fois en 2019, le **nombre d'étudiants en mobilité dans le monde a dépassé les six millions** (+35% en cinq ans). Trois pays anglophones sont en tête de l'accueil de ces étudiants : les États-Unis, avec près d'un million d'étudiants accueillis, puis l'Australie, dépassant pour la première fois le Royaume-Uni.

La **première zone d'origine des étudiants en mobilité diplômante est l'Asie-Océanie**, représentant 45% des étudiants mobiles, portée par les départs à l'étranger des Chinois (+36% sur cinq ans) et des Indiens (+114%), les deux premiers contingents. La forte croissance du nombre d'étudiants mobiles en provenance du Vietnam (+112%) et du Népal (+163%) a également contribué à un renforcement du poids de la zone dans la mobilité mondiale. **L'Europe reste la deuxième zone d'origine** (27% des étudiants en mobilité), les Français et Allemands en formant les deux premiers effectifs.

Il s'agit là d'un panorama antérieur à **la pandémie de Covid-19**, aux effets non encore comptabilisés de façon consolidée par l'Unesco, mais qui marqueront une rupture inédite de la croissance de la mobilité. Les effets de cette crise se combineront aux **deux autres chocs majeurs relatifs à la mobilité étudiante mondiale** : le **Brexit** d'une part, et la **baisse attendue de la mobilité depuis la Chine**, premier pays d'origine, dans un contexte de cloisonnement prolongé du pays. Autant de transformations majeures qui ont déjà amorcé une recomposition durable des mobilités étudiantes.³⁹

³⁹ Si la mobilité des étudiants depuis la Chine reste possible, celle-ci est de moins en moins aisée.



La mobilité étudiante entrante



6 millions
d'étudiants en
mobilité dans le monde

+7%
en un an

+35%
en cinq ans

Les 20 premiers pays d'accueil de la mobilité étudiante dans le monde.

Pays	Effectifs 2019	Évolution 2018-2019	Évolution 2014-2019	Rang 2014	Rang 2019
États-Unis	976 853	-1 %	+16 %	1	1
Australie	509 160	+15 %	+91 %	3	2
Royaume-Uni	489 019	+8 %	+14 %	2	3
Allemagne	333 233	+7 %	+58 %	6	4
Russie	282 922	+8 %	+33 %	5	5
Canada	279 168	+24 %	+70 %	7	6
France*	246 378	+7 %	ND	4	7
Émirats arabes unis	225 339	ND	+251 %	15	8
Chine**	208 553	+13 %	+85 %	8	9
Japon	202 907	+11 %	+86 %	9	10
Turquie	154 505	+23 %	+221 %	21	11
Argentine	116 330	+7 %	ND	ND	12
Pays-Bas	108 353	+4 %	+53 %	13	13
Corée du Sud	98 857	+17 %	+88 %	18	14
Malaisie	81 953	ND	-18 %	10	15
Espagne	77 062	+9 %	ND	ND	16
Autriche	74 631	-1 %	+15 %	14	17
Arabie saoudite	73 216	-1 %	+2 %	12	18
Suisse	55 698	+3 %	+12 %	19	19
Ukraine	55 333	+11 %	-8 %	16	20
Autres pays	1 421 572		9 %	-	
Total	6 063 665	+7 %	+35 %	-	-

* La méthode de comptage pour la France a changé en 2013 et 2018, rendant toute évolution antérieure à 2018 non significative

** Hong-Kong et Macao inclus

*** Les données pour ces pays prennent en compte les étudiants de nationalité étrangère et non les étudiants en mobilité, elles sont donc surévaluées par rapport aux autres pays.

Source : ISU, 2022.

La France, 7^e pays de destination des étudiants en mobilité diplômante

Alors que les données de l'Institut statistique de l'Unesco portent toujours sur la période de l'avant pandémie, **le classement des pays d'accueil a évolué en 2019** par rapport à l'année précédente. Grâce à une croissance dynamique des effectifs accueillis (+15 % sur un an), **l'Australie est devenue le deuxième pays d'accueil de la mobilité, dépassant le Royaume-Uni** qui continuait d'accueillir plus d'étudiants, mais à un rythme moins rapide (+8 %). **La France, malgré une augmentation du nombre d'internationaux accueillis en 2019 (+7 %), perd également une place** et devient la 7^e destination des étudiants en mobilité diplômante, dépassée par le Canada. Elle est suivie de près par les Émirats arabes unis, qui connaissent une croissance fulgurante grâce à un élargissement du périmètre de collecte des données et une composition atypique de sa population⁴⁰. Ils ont ainsi dépassé la Chine qui occupait le 8^e rang l'année précédente.

L'Asie-Océanie attire toujours davantage d'étudiants

Si les évolutions des effectifs sont contrastées en Europe et en Amérique du Nord, la plupart **des pays d'Asie-Océanie ont connu des progressions importantes des effectifs accueillis**. C'est le cas de l'Australie (+15 % sur un an), de la Chine (+13 %), du Japon (+17 %) et de la Corée du Sud (+17 %). Cela s'explique par une **mobilité interne toujours plus importante**, 38 % des étudiants d'Asie-Océanie partis en mobilité sont restés sur le continent en 2019, contre 34 % en 2014. De plus, **les effectifs asiatiques sortants ont continué de progresser jusqu'en 2019**. Seule la Malaisie, dépendante des campus délocalisés implantés sur son sol, accueille moins d'étudiants internationaux que l'année précédente (-19 %).

Un plafonnement de l'accueil vers certaines destinations

Certains pays qui connaissaient des progressions importantes sur le moyen terme, ont vu la croissance du nombre d'étudiants accueillis s'essouffler ou s'arrêter. C'est le cas des États-Unis (-1 % sur un an), des Pays-Bas (+4 %), de l'Arabie saoudite (-1 %), et de l'Autriche (-1 %).

Une réorientation de la mobilité pour les années à venir ?⁴¹

La pandémie de Covid-19 qui a touché le monde à partir de 2020 a eu des **conséquences inédites sur la mobilité étudiante**. Les principaux pays d'accueil et d'origine ont pris des décisions radicales et parfois très différentes : si la quasi-totalité des pays sont actuellement de nouveau disposés à laisser sortir et entrer les étudiants⁴², ce ne fut pas toujours le cas depuis le début de la diffusion du virus. L'année 2021 a constitué un tournant et grâce à la diffusion des vaccins dans les grands pays d'accueil, **la reprise des mobilités a été amorcée**. Néanmoins cette période de mobilité restreinte pourrait laisser des traces et certains grands pays accueil, économiquement dépendants de l'arrivée d'étudiants internationaux sur leur territoire, pourraient mettre plusieurs années avant de retrouver le niveau connu avant la pandémie.

La méthodologie de comptage des étudiants internationaux utilisée par l'Institut statistique de l'Unesco

L'Unesco, l'OCDE et Eurostat réalisent annuellement la collecte UOE sur les systèmes d'éducation. Ces institutions interrogent les autorités nationales compétentes sur ces questions afin d'obtenir les données qu'elles publient ensuite sur leur site internet. La méthodologie de collecte des données, précise, concernant la mobilité internationale des étudiants, que **le pays d'obtention du diplôme final dans l'enseignement secondaire et l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur d'un pays différent, en vue d'en obtenir un diplôme, constituent les critères prioritaires permettant de déterminer la mobilité des étudiants**. Cependant l'ensemble des institutions nationales, volontairement ou par manque de moyens, ne collecte pas de manière uniforme les données. Certaines prennent en compte les étudiants inscrits en mobilité d'échange tandis que d'autres se fondent sur la nationalité des étudiants afin de déterminer leur mobilité. Pour permettre une couverture maximale, la collecte UOE se contente, à défaut d'autres données, de ces modes de comptage, ce qui a des conséquences non négligeables et **ne permet pas une comparabilité optimale des données sur les étudiants accueillis dans l'ensemble des pays**. Parmi les dix principaux pays d'accueil, la Russie, et les Émirats arabes unis utilisent un mode de comptage qui a pour effet d'augmenter notablement le nombre d'étudiants qu'ils accueillent.

⁴⁰ 80 % de la population vivant dans le pays n'a possédé pas la nationalité émiratite. Les données transmises à l'ISU par les EAU ne portent pas sur la population mobile mais sur la population étrangère, le nombre total d'étudiants internationaux est donc surévalué par rapport à la majorité des autres pays.

⁴¹ Lire aussi p. 44-45.

⁴² La Chine et Taïwan demeurent cependant fermés en mai 2022.

La mobilité étudiante sortante



6 millions
d'étudiants en
mobilité dans le monde

+7%
en un an

+35%
en cinq ans

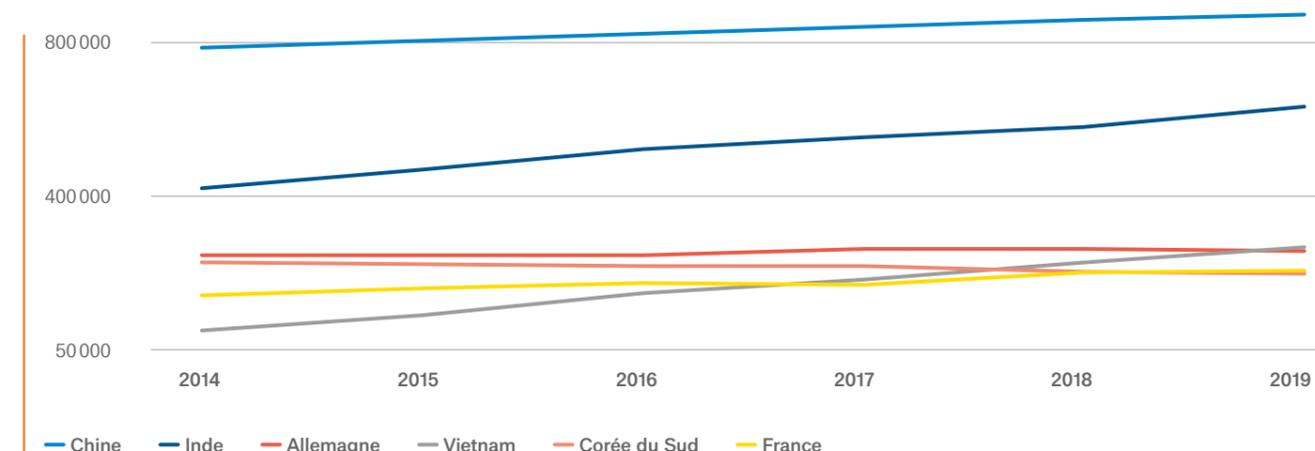
Les 20 premiers pays d'origine de la mobilité étudiante dans le monde.

Pays	Effectifs 2019	Évolution 2018-2019	Évolution 2014-2019	Rang 2014	Rang 2019
Chine*	1 047 186	+6%	+36%	1	1
Inde	461 792	+22%	+114%	2	2
Vietnam	126 059	+16%	+112%	11	3
Allemagne	122 445	+0%	+3%	3	4
France	103 161	+4%	+26%	6	5
États-Unis	102 246	+19%	+31%	8	6
Corée du Sud	101 493	0%	-8%	4	7
Népal	93 921	+14%	+163%	25	8
Kazakhstan	89 292	+1%	+33%	9	9
Brésil	81 882	+17%	+81%	20	10
Ukraine	77 586	-1%	+55%	16	11
Italie	77 505	+2%	+41%	13	12
Syrie	74 839	+16%	+136%	34	13
Nigéria	71 133	-7%	-10%	7	14
Arabie saoudite	66 398	-14%	-21%	5	15
Turkménistan	63 584	+29%	+34%	17	16
Pakistan	59 784	+3%	+34%	21	17
Iran	59 585	+5%	+17%	15	18
Malaisie	59 144	-4%	-5%	10	19
Maroc	56 730	+7%	+34%	22	20
Autres pays	3 067 900	+11%	+36%	-	-
Total	6 063 665	+7%	+35%	-	-

*Hong Kong et Macao inclus

Source : ISU, 2022.

Évolution du nombre d'étudiants en mobilité depuis les principaux pays d'origine



Source ISU, 2022. NB : Ce graphique a été réalisé suivant une échelle logarithmique pour pouvoir représenter l'ensemble des courbes des sept premiers pays sur le même graphique.

La mobilité des étudiants asiatiques porte la croissance mondiale

Avant le début de la pandémie, **l'Asie-Océanie s'imposait largement comme la première zone d'origine des étudiants mobiles** avec cinq pays parmi le top 10 des principaux pays d'origine de la mobilité internationale diplômante : la Chine (1^{re}), l'Inde (2^e), le Vietnam (3^e), la Corée du Sud (7^e) et le Népal (8^e). **Au total, 45 % des étudiants en mobilité diplômante vient d'Asie-Océanie.** Entre 2014 et 2019, le nombre d'étudiants mobiles originaires d'Asie-Océanie a augmenté de 43 % contre 35 % toutes zones confondues. Pour la première fois en 2019, le nombre d'étudiants chinois en mobilité dépasse le million, c'est le contingent le plus important, loin devant celui formé par les Indiens avec près de 462 000 étudiants. Ensemble, Chinois et Indiens représentent 25 % des étudiants en mobilité diplômante.

Un classement qui évolue

Le Vietnam, dont la mobilité sortante a fortement progressé est devenu en 2019 le troisième pays d'origine des étudiants mobiles au détriment de l'Allemagne. **La France a gagné une place et est devenue le 5^e pays d'origine**, suivie par les États-Unis dont le contingent a fortement progressé en un an (+19 %) devançant la Corée du Sud qui a perdu deux places. Le Népal, en forte progression (+163 % en cinq ans), a dépassé le Kazakhstan et est devenu le 8^e pays d'origine. On note également une augmentation marquée des Brésiliens en mobilité, 10^e contingent, qui ont progressé de quatre places en un an.

Depuis certains pays, le nombre d'étudiants en mobilité sortante a fortement diminué : **c'est le cas de la Russie qui a perdu sept places** et plus de 9 000 étudiants mobiles entre 2014 et 2019 ; **du Nigeria** qui a également perdu sept places et plus de 8 000 étudiants **et de l'Arabie saoudite** qui a perdu dix places et près de 18 000 étudiants mobiles sur la période. La baisse du prix du pétrole depuis 2014 peut contribuer à expliquer la baisse du nombre de bourses de mobilité sortante en Arabie saoudite et au Nigeria. En effet, les bourses de mobilité sont partiellement financées par les exportations de matière première dans ces pays. En Russie, le déclin démographique explique la diminution du nombre d'étudiants en mobilité sortante.

Les étudiants européens sont, après les asiatiques, ceux qui sont le plus partis en mobilité en 2019, mais leur nombre n'a progressé que de 22 % entre 2014 et 2019 soit à un rythme inférieur à celui de la croissance mondiale (+35 %). Les Allemands et les Français ont été les plus mobiles devant les Kazakhstaniens, les Ukrainiens et les Italiens. La mobilité européenne est très largement interne, 88 % des étudiants européens qui sont partis en mobilité diplômante sont restés sur le continent.

Une mobilité altérée dans le contexte de pandémie

Ces deux dernières années, la situation sans précédent liée à la crise du Covid-19 a eu un impact sur l'ensemble des mobilités étudiantes à travers le monde. Les grands pays d'accueil et de départ ont eu des stratégies et des politiques sanitaires différentes face à la pandémie, certains fermant totalement leurs frontières pendant plus d'un an et demi, d'autres plus ponctuellement ou autorisant spécifiquement les visas étudiants, avec des répercussions directes sur la mobilité des étudiants internationaux. Nous présentons ici les évolutions ayant eu lieu pendant cette période dans les deux premières zones d'accueil et la première zone d'origine, qui ont connu des changements importants pendant la période.

Situation en Amérique du Nord

Sur le continent nord-américain, les États-Unis et le Canada, respectivement 1^{er} et 6^e pays d'accueil dans le monde en 2019, ont connu de fortes baisses en 2020. Les deux pays ont connu un rebond l'année suivante, plus important au Canada qui a poursuivi l'attribution des visas étudiants durant la pandémie.

États-Unis

Aux États-Unis, la crise du Covid-19 et la fermeture des frontières ont entraîné une forte baisse en 2020 suivi d'un léger rebond en 2021, sans parvenir à retrouver le niveau d'avant la pandémie. Les dernières données de l'IIE indiquent que le nombre total d'étudiants internationaux a chuté de 17 % en 2020 (-15 % en comptant Optional Practical Training), puis a augmenté de 8 % à l'automne 2021 (+4 % en comptant les étudiants OPT).⁴³

À la même période, les établissements d'enseignement supérieur signalent une augmentation de 68 % du nombre d'étudiants internationaux s'inscrivant pour la première fois dans un établissement américain, mais cela prend en compte les étudiants suivant des cours en ligne depuis l'étranger. Là encore cette augmentation est un rebond par rapport à la baisse de 46 % à l'automne 2020.

Au total, 914000 étudiants internationaux sont inscrits dans des établissements américains au cours de l'année universitaire 2020-21, soit 13 % de moins qu'en 2018-2019 quand le nombre record de 1,1 million d'étudiants internationaux avait été atteint. L'IIE a modifié sa définition des étudiants internationaux pour inclure ceux physiquement présents et ceux qui suivent des cours à distance aux États-Unis ou à l'étranger depuis un établissement américain. Parmi les étudiants internationaux dénombrés à l'automne 2021, seuls les deux tiers (65 %) se situent sur un campus aux États-Unis.

Canada

Contrairement aux États-Unis, le Canada n'a pas fermé ses frontières aux étudiants étrangers. Cependant, le nombre d'étudiants internationaux sur les campus universitaires canadiens aurait baissé de 28 % entre 2019 et 2020, soit 92000 étudiants en moins.⁴⁴ La situation se serait inversée l'année suivante d'après le nombre de permis d'études, nécessaire pour les étudiants internationaux souhaitant se former au Canada. Le nombre de permis en vigueur en août 2021 était ainsi supérieur au nombre délivré en août 2018 et presque aussi élevé que le record de 113000 délivrés en août 2019. Cette reprise a été confirmée par la plateforme de recrutement d'étudiants ApplyBoard, qui a indiqué que 175000 permis avaient été délivrés au cours des six premiers mois de 2021, soit le double de ceux délivrés sur l'ensemble de 2020.⁴⁵ Un retard dans le traitement des demandes de permis d'études au début de l'année 2021 a néanmoins pu affecter les inscriptions à l'automne, en particulier pour les pays clés comme la Chine et l'Inde.

Situation en Europe

Les grands pays d'accueil en Europe, notamment la France⁴⁶, ont globalement réussi à limiter les effets de la crise du Covid-19 sur les mobilités étudiantes. C'est par exemple le cas du Royaume-Uni et de l'Allemagne, respectivement 3^e et 4^e pays d'accueil dans le monde avant la pandémie. La réponse européenne à la pandémie a été par ailleurs le plus souvent possible coordonnée, notamment pour atténuer son impact.

⁴³ Institute of International Education, « Fall 2021 International Student Enrollment Snapshot », novembre 2021.

⁴⁴ <https://www.cbc.ca/news/canada/north/north-sees-drop-in-international-students-due-to-covid-19-1.5917156>

⁴⁵ <https://www.applyboard.com/applyinsights/applyboard-trends-report>

⁴⁶ Voir p. 6-7 pour les données concernant la mobilité entrante en France.

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni n'a jamais fermé ses frontières aux étudiants internationaux et le nombre d'inscriptions en septembre 2020 serait resté stable par rapport à l'année précédente (+1 %)⁴⁷, bien que ceux-ci ont pu vivre plusieurs périodes de confinements et d'enseignements en mode hybride en 2020-2021. L'année suivante, selon le service d'admission des universités britanniques, à la rentrée 2021 les candidatures d'étudiants hors UE ont augmenté de 12 % et le nombre de placés de 2 % sur un an malgré la pandémie. Plus d'un quart des candidats non européens viennent de Chine, ils sont 5 % de plus que l'année précédente. Parmi les premiers pays d'origine, les États-Unis ont connu la plus forte augmentation du nombre de candidats (+48 %) et de placés (+32 %). À l'inverse, suite au Brexit et à l'augmentation des frais d'inscriptions pour les étudiants européens⁴⁸, l'UCAS enregistre une forte baisse du nombre de candidats de l'UE (-40 %) et du nombre d'inscriptions effectives (-50 %).

Allemagne

Au semestre d'été 2020, on constate une légère augmentation du nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les universités allemandes (+2 % par rapport à 2019)⁴⁹. Toutefois, cette évolution globale cache des disparités concernant le niveau d'étude, puisque sur la même période le nombre d'étudiants de première année a chuté de 29 %, une baisse directement liée à la pandémie.

Une autre conséquence de la pandémie de Covid-19 semble être une augmentation significative du nombre d'étudiants internationaux inscrits à des cours à distance. Ils continuent de représenter une petite minorité d'étudiants mais entre les semestres d'été 2019 et 2020, leur nombre a augmenté de plus de moitié (+58 %).

Les publications les plus récentes du DAAD montrent que le nombre total d'étudiants internationaux a continué d'augmenter en Allemagne au semestre d'hiver 2020-21 (+1,5 % en un an)⁵⁰. Mais là encore on constate des baisses particulièrement notables des inscriptions d'étudiants de première année, notamment d'Amérique du Nord (-53 %), d'Amérique latine (-27 %), d'Asie et du Pacifique (-23 %).

⁴⁷ <https://www.ucas.com/corporate/news-and-key-documents/news/rise-number-students-planning-start-university-autumn>

⁴⁸ Voir p. 29 pour les mobilités étudiantes au sein de l'Union européenne.

⁴⁹ Wissenschaft weltweit 2021, DAAD.

⁵⁰ Wissenschaft weltweit kompakt 2022, Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD).

⁵¹ Le chiffre de 560 000 visas étudiants internationaux entre janvier et septembre 2021 inclut ceux qui ne font pas partie du secteur de l'enseignement supérieur.

⁵² <https://www.timeshighereducation.com/depth/has-pandemic-redirected-international-student-flows-forever>

Situation en Asie-Océanie

La crise sanitaire a fortement touché la zone indopacifique, avec des fermetures de frontières dans des pays importants de mobilité entrante (Australie, Japon, Corée du Sud) et de mobilité sortante (Chine, Inde, Vietnam).

Australie

L'Australie, qui est devenue le 2^e pays d'accueil des étudiants internationaux dans le monde en dépassant le Royaume-Uni en 2019, pourrait voir cette place contestée à l'issue de la pandémie. En effet, pour suivre la stratégie dite « zéro Covid » les frontières ont été totalement fermées et la mobilité entrante dans le pays a été stoppée de mars 2020 à décembre 2021. Cela a entraîné une perte des inscriptions internationales, représentant jusque-là 21 % des inscriptions totales. Le nombre de détenteurs de visas pour études en Australie a ainsi baissé de près de 200000 à la fin de l'année 2020, par rapport à octobre 2019. L'impact a cependant été régulé via le recours et le maintien des cours en ligne, entraînant une baisse de 5 % pour la première année.

La baisse s'est poursuivie au cours de la deuxième année avec l'interruption des nouvelles inscriptions. D'après les statistiques sur les titulaires de visas étudiants inscrits dans des établissements australiens, le nombre total d'étudiants internationaux entre janvier et septembre 2021 a chuté de 17 % par rapport à 2020⁵¹. Ces chiffres incluent les étudiants qui ont un visa valide mais qui sont néanmoins bloqués à l'étranger et contraints d'étudier à distance : la moitié des titulaires d'un visa étudiant pour le secteur de l'enseignement supérieur en novembre 2021 se trouvaient en dehors de l'Australie. Cette proportion atteignait les deux tiers pour ce qui est des étudiants chinois, la cohorte la plus importante dans les universités australiennes. Enfin, l'Australie enregistre une chute de 34 % du nombre de nouveaux visas étudiants accordés en 2020-21 (jusqu'à fin juin 2021) par rapport à l'année précédente, une baisse qui s'élève à 43 % pour les étudiants indiens.⁵²

Si les frontières sont désormais ouvertes aux étudiants internationaux depuis le 15 décembre 2021, à condition d'une vaccination préalable, la politique de restriction sévère a pu ternir l'image de l'Australie et peut avoir un impact sur le long terme. Le gouvernement, conscient de devoir renverser la situation, a lancé fin novembre une nouvelle stratégie à l'international, avec une offre renforcée sur les droits au travail post-études.

Japon

À l'image d'autres pays de l'Asie, **la mobilité au Japon a été durement touchée par la pandémie avec une fermeture stricte des frontières** à l'ensemble des ressortissants de nationalité étrangère. Un début de réouverture s'est amorcé à l'automne 2021, suivi d'une nouvelle fermeture à cause du variant Omicron, puis une ouverture à certaines catégories de population : **depuis le 1^{er} mars 2022, les étudiants sont concernés par des mesures d'ouverture**. Cette mesure coïncide avec la rentrée universitaire japonaise qui a lieu début avril, toutefois elle est limitée par un quota d'entrées par jour au Japon, et la priorité est donnée aux étudiants qui sont déjà titulaires d'un visa et qui sont en attente depuis plusieurs mois pour entrer sur le territoire japonais. **L'impact du Covid-19 a donc été important mais n'a pas encore pu être chiffré**, et la reprise semble difficile pour le Japon, qui était classé 10^e pays d'accueil dans le monde en 2019 avec plus de 200 000 étudiants internationaux⁵³.

Corée du Sud

Classé 14^e pays d'accueil dans le monde en 2019, **la Corée du Sud a vu son nombre d'étudiants internationaux baisser en 2020 pour la première fois en six ans** (-4 %), puis se stabiliser en 2021 selon les statistiques du ministère de l'Éducation coréen. Cette baisse n'aurait concerné que les étudiants inscrits en formation non diplômante (-46 % entre 2019 et 2021), tandis que ceux inscrits en formation diplômante aurait continué à augmenter sur la même période (+20 %). Avant la pandémie, **le nombre d'étudiants accueillis était en forte augmentation depuis 2015**⁵⁴, notamment grâce à sa politique d'expansion vis-à-vis des étudiants internationaux (PEIS). Cette précédente dynamique d'attractivité et la levée des dernières restrictions liées au Covid-19 laissent espérer un rebond en 2022.

⁵³ ISU, 2022.

⁵⁴ Selon les données de l'Unesco, la Corée du Sud accueillait 55 000 étudiants internationaux en 2015, effectifs en augmentation constante jusqu'à atteindre près de 100 000 étudiants en 2019 (devenant alors le 14^e pays d'accueil au monde).

⁵⁵ L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est est une organisation politique, économique et culturelle regroupant dix pays : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei, Viêt Nam, Laos, Birmanie et Cambodge.

⁵⁶ Voir la note Dynamiques Régionales « La mobilité des étudiants d'Asie-Océanie : tendances et stratégies d'attractivité », Campus France, juin 2022.

Chine

Avant la pandémie, **la Chine était le premier pays d'origine des étudiants internationaux dans le monde**, avec plus d'un million d'étudiants en mobilité internationale en 2019, soit un étudiant en mobilité sur six. La crise du Covid-19 et la fermeture des frontières du pays ont eu de fortes conséquences sur les entrées mais aussi les sorties du pays, auxquelles s'ajoutent une couverture alarmiste de la situation sanitaire à l'étranger, et la fermeture de destinations populaires pour les étudiants chinois (Australie, Japon, Nouvelle-Zélande...). S'il est pour le moment difficile de quantifier la baisse du nombre de départs, **de nombreux étudiants chinois ont reporté ou annulé leurs projets de mobilité**, découragés par leurs universités et leurs familles inquiètes. Les études comptent parmi les rares motifs permettant de sortir du pays, mais le nombre de passeports délivrés est en très forte baisse et les prix des vols entrants et sortants ont explosé. Ces deux dernières années, les étudiants d'élite habituellement mobiles sont davantage restés en Chine, ou ont préféré des destinations asiatiques à la politique sanitaire proche (Malaisie, Singapour, Corée du Sud). Du côté de la mobilité entrante, **les frontières de la Chine restent fermées aux étudiants étrangers à quelques exceptions près et le pays impose une quarantaine stricte à l'arrivée**. Le pays s'ouvre de manière sélective et progressive, en donnant la priorité aux pays limitrophes et aux pays de l'ASEAN⁵⁵. La date de la réouverture du pays à l'ensemble des étudiants internationaux n'est pas connue et aucune visibilité n'est donnée par les autorités à ce sujet. Il n'est pas attendu de rebond de la mobilité en Chine avant 2023.⁵⁶

Directrice de la publication : Donatienne Hissard, Directrice générale

Comité éditorial : Judith Azéma, Béatrice Khaiat, Patrice Goujet, Nabil M'Silti, Thierry Valentin

Rédaction : Olivier Marichalar, Florentin Piron, Guillaume Tétard

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Crédits photo : Vincent Bourilhon, avec les alumni de la campagne de communication « Rendez-vous en France »

Réalisation : Luciole

Impression et diffusion : CIA Graphic
ISSN 2803-4961

Campus France : Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris

www.campusfrance.org

Méthodologie

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers en France, Campus France collecte, consolide et analyse des données internationales et nationales relatives à la mobilité étudiante. Ces éléments permettent d'accompagner l'ensemble des acteurs de cette mobilité dans leurs réflexions et actions.

Pour rédiger cette note, le service Études de Campus France s'est appuyé sur huit sources de données :

- l'Institut statistique de l'Unesco (ISU);
- les bases de données de l'OCDE;
- la sous-direction des Systèmes d'information et des Études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR/SIES);
- le rapport 2022 de la Commission européenne sur la mobilité Erasmus+;
- les données Études en France du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE);
- les données sur les visas du ministère de l'Intérieur (MI);
- les données statistiques du service décisionnel et du service recherche de Campus France;
- les enquêtes et études conduites par le service Études de Campus France.

Glossaire

Étudiant en mobilité internationale diplômante. Appellation adoptée par l'ISU et l'OCDE. Un étudiant international (ou en mobilité internationale) est un étudiant qui a traversé une frontière nationale ou territoriale dans le but de poursuivre des études supérieures et qui est inscrit dans un programme d'enseignement hors de son pays d'origine. L'origine de l'étudiant est déterminée en priorité par le pays d'obtention de son diplôme d'enseignement secondaire (baccalauréat ou équivalent). Seuls sont pris en compte les étudiants en mobilité diplômante, c'est-à-dire les étudiants inscrits dans un programme sanctionné par un diplôme de l'enseignement supérieur. En d'autres termes, les étudiants qui participent à des programmes d'échange sont en principe exclus de ces chiffres. Les données collectées de façon coordonnée par l'Unesco, l'OCDE et Eurostat sont transmises par une institution de statistique publique de chaque pays (en France, le MESR/SIES). Elles doivent se conformer aux critères précités, cependant, des écarts notables ont été constatés dans l'appréciation de ces critères et les réponses fournies, nuisant parfois à la comparabilité des données. C'est ainsi que les dernières données françaises et allemandes ne sont plus construites de façon strictement homogène.

Étudiant étranger en France. Désigne un étudiant se déclarant de nationalité étrangère dans un établissement d'enseignement supérieur français, et qui est inscrit dans l'établissement au 15 janvier de l'année universitaire et pour une durée au moins égale à trois mois. Sont pris en compte également, lorsque les autres critères sont respectés, l'enseignement à distance, la formation continue, l'alternance et l'apprentissage. Depuis trois ans, les remontées d'informations du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) permettent de distinguer, parmi les étudiants étrangers à l'université, les étudiants en mobilité diplômante, les étudiants en mobilité d'échange et les étudiants étrangers ayant obtenu leur baccalauréat en France (donc non mobiles).

Étudiant Erasmus+. Désigne un étudiant en échange avec une université ou une école partenaire du programme Erasmus+. En validant des modules dans l'établissement d'accueil, l'étudiant obtient des crédits ECTS ensuite transférés à son établissement d'origine pour l'obtention de son diplôme. Les étudiants Erasmus+ en France ne sont pas tous accueillis dans un établissement d'enseignement supérieur français, 22 % d'entre eux sont en stage.

Précisions méthodologiques

Le découpage des zones géographiques est celui du MEAE. À noter que, selon ce découpage :

- le Mexique est compris dans l'Amérique latine et les Caraïbes;
- l'Égypte fait partie du Moyen-Orient;
- l'Europe hors UE intègre les pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie) et d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan).

En 2018, le MESR-SIES a élargi son périmètre de collecte de données sur les étudiants à un plus grand nombre d'établissements, en particulier des écoles d'art et de commerce. Certaines évolutions entre les données de 2017-2018 et celles des années précédentes sont donc susceptibles d'être surévaluées.

Depuis la collecte de donnée pour l'année 2018, les données transmises par la France à l'ISU ne comprennent plus les étudiants internationaux en échange, conformément à la méthodologie de l'organisation internationale. Cela provoque une baisse artificielle du nombre d'étudiants internationaux accueillis en France : -11 % entre 2017 et 2018 et 0 % entre 2013 et 2018. Par souci d'exactitude, nous avons préféré ne pas afficher cette évolution dans la publication.

Chiffres CLÉS

de la mobilité étudiante

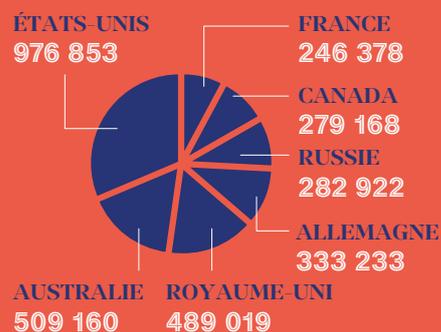

231
MILLIONS
D'ÉTUDIANTS
DANS LE MONDE
EN 2019


ÉTUDIANTS
EN MOBILITÉ
DIPLOMANTE
EN 2019

6,1
MILLIONS
dans le monde

2,4
MILLIONS
en Europe

PREMIERS PAYS D'ACCUEIL

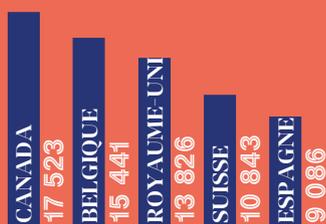
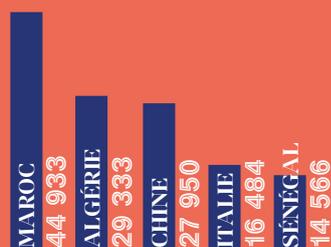


FRANCE

364 758 (+18%
en 5 ans)
étudiants étrangers inscrits en France

103 161 étudiants français en
mobilité diplômante 

TOP 5 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES



TOP 5 DES DESTINATIONS DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS

EUROPE

88 %
des étudiants européens
en mobilité diplômante
restent sur le continent



 **1**^{RE}
DESTINATION
DES ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX



FRANCE
2^e PAYS D'ACCUEIL
DES ÉTUDIANTS
ERASMUS+